



PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

# LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

**E. LEFÈVRE**

Ingénieur civil

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

4<sup>e</sup> Année. - N<sup>o</sup> 105.

**ABONNEMENTS :**  
 France..... 20 francs par an.  
 Union postale..... 25

18 Août 1901.

*Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.*

## Société des Etab<sup>ts</sup> POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS \* 219, Rue de Yaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) \* PARIS

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1889 & 1900 : MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

### DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

A COURANTS CONTINUS & ALTERNATIFS SIMPLES OU POLYPHASÉS

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

120,000 Chevaux livrés depuis quatre ans, pour le Transport de force, l'Eclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL **THOMSON-HOUSTON**, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINGY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

(10)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

## Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

GRAND PRIX

Exposition Universelle Paris 1889

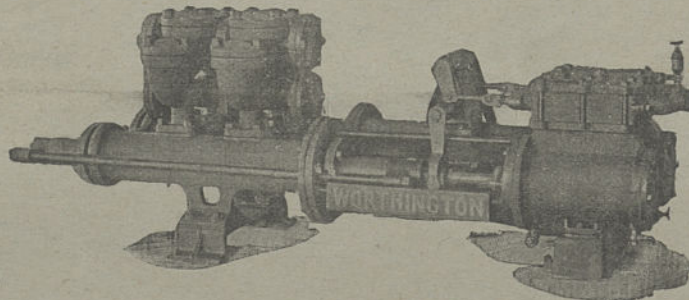
WORTHINGTON



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



2 Grands Prix

2 Médailles d'Or, Paris 1900

150,000 POMPES WORTHINGTON  
 EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE :

12, Bard du Nord, BRUXELLES

(22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS **A. PIAT et ses Fils** SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ELÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale : 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX

(12)

## FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S<sup>té</sup> A<sup>me</sup> des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord)

(8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C<sup>ie</sup>.

MANUFACTURE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

J.A. GENTEUR, 77, Rue Charlot, PARIS

TÉLÉPHONE  
100.31

TÉLÉPHONE  
100.31

TH. DUPUY & FILS, Constructeurs, 22, Rue des Petits-Hôtels, PARIS

MACHINES A BRIQUETTES PLEINES & PERFORÉES

Installations complètes d'Usines à des Prix très raisonnables

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS  
**THOMSON-HOUSTON**

CAPITAL : 40 MILLIONS

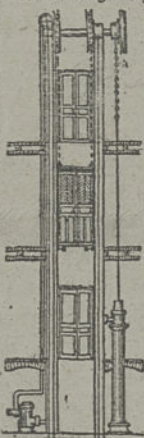
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE  
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
 TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES  
 LOCOMOTIVES BASSES  
 PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques  
 Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue  
 SPÉCIALITÉ DE MONTÉ-CHARGE MÉCANIQUE NI PAR COURROIE

**THOMAS-JÉSUPRET**

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Laveuses, Tordeuses, Essoreuses, Séchoirs  
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge

DRAPS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.  
 pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés  
 s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES pr HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIERES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)  
 Introduceurs en France de la machine CORLISS

**CREPELLE & GARAND**

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

**CORLISS**

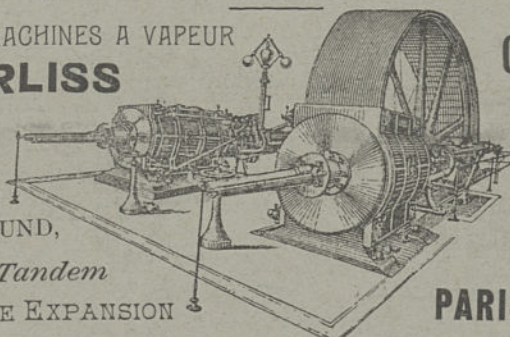
simples,

JUMELLES,

COMPOUND,

Tandem

TRIPLE EXPANSION



**GRAND  
 PRIX**

Exposition

Universelle

**PARIS 1900**

**Auguste. VERLINDE,** Constructeur Mécanicien, Rue Malus, 20-22-24, (PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES) Anciennement 8, boulevard Papin, LILLE

**APPAREILS DE LEVAGE**

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliques, Treuils de carrossiers. Monte-charges : Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaines. Moustes. Crics. Vérins. Pinces lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

# LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, 20 francs; — Union postale, 25 francs.

RÉCLAMES : 2 FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

## Sommaire.

**BULLETIN ÉCONOMIQUE** : Les revendications des mineurs. — **BULLETIN INDUSTRIEL** : Les houillères à l'Exposition de 1900 (suite); Nomination; Mort de M. Leroy, sénateur, ancien directeur des mines de Bruay; Etude des câbles d'extraction en aloès; Mines de Blanzay; Amélioration de la Sambre à Maubeuge; Mines de Lens; L'inondation du puits Dolomieu, de Roche-la-Molière et Firminy. — **BULLETIN COMMERCIAL** : France; Belgique; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER** : Mines de Campagnac (suite et fin); Mines de la Grand'Combe (à suivre); Société houillère d'Hautrage. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique: Charbonnages de Haine-Saint-Pierre et la Hestre, à La Hestre-les-Mariemont. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### LES REVENDICATIONS DES MINEURS

Voici le texte de l'appel qui vient d'être adressé de Saint-Étienne aux mineurs de France, par le Comité de la Fédération nationale :

Citoyens,

L'heure des résolutions viriles est sonnée.

Le temps des paroles est passé, il faut des actes.

Il est temps de montrer à nos maîtres que nous savons vouloir.

En conséquence, et pour l'exécution des décisions du Congrès de Lens, confirmées par le Comité fédéral dans sa séance du 6 mai, maintenues à nouveau dans sa séance du 9 juillet, il est indispensable que vous affirmiez, par votre vote en faveur de la grève générale, votre volonté formelle de la faire, cette grève générale, le 1<sup>er</sup> novembre prochain si, à cette date, gouvernement et Compagnies minières ne nous ont pas donné satisfaction suffisante sur les trois questions ci-dessous :

1<sup>o</sup> Réduction de la journée de travail à 8 heures, descente et montée comprises;

2<sup>o</sup> Retraite de deux francs par jour après vingt-cinq années de service (proportionnelle en cas d'invalidité);

3<sup>o</sup> Établissement d'un minimum de salaire répondant aux besoins des travailleurs par région.

Citoyens,

Il est indispensable que chacun, dans la mesure du possible, fasse, dans son milieu, une propagande acharnée en faveur de la grève générale. Il faut que les 162.000 mineurs de France répondent « oui » à l'unanimité. Nous sommes prêts. Nous avons assez attendu.

Debout, donc, camarades. En avant pour la grève générale. Que chacun fasse son devoir! Que dans chaque hameau, ville ou village, le *referendum* soit organisé au plus tôt; que tous les résultats soient connus, à la Fédération, le 1<sup>er</sup> octobre, dernier

délat. Que tous se prononcent pour la grève générale et soient prêts à la faire, le cas échéant!

La Fédération.

Quand on s'est engagé sur un mauvais terrain, il est bien difficile d'en sortir. Cependant, il vaut souvent mieux faire demi-tour en arrière que risquer de s'enliser totalement.

C'est ce que ne semble guère comprendre la Fédération nationale des mineurs.

La première expérience de grève générale qu'elle a tentée au mois de mai dernier aurait pourtant dû lui ouvrir de nouveaux horizons.

Or, il n'en est rien.

Elle veut à toute force renouveler cette expérience condamnée d'avance à l'avortement et qui, si elle pouvait réussir, ne pourrait que servir uniquement les intérêts des Compagnies houillères en permettant à celles-ci d'écouler à des prix avantageux les stocks de plus en plus considérables qui s'accumulent près de leurs puits.

Est-ce que le Comité de la Fédération est chargé de défendre les intérêts des capitalistes ou ceux des mineurs?

E. L.

## BULLETIN INDUSTRIEL

### LES HOUILLÈRES A L'EXPOSITION DE 1900<sup>(1)</sup>

#### MINES D'ANICHE (Nord)

Avec Aniche, nous retombons sous l'impression ressentie si vivement devant les expositions de Carmaux et de Béthune. Ce n'est pas cependant tout à fait le *struggle for life*; mais c'est quelque chose d'analogue, d'approchant.

En prenant la gérance des affaires de la Compagnie, il y a quelques années, M. Lemay, l'éminent directeur actuel, a su faire partager par son Conseil d'administration l'idée, si véri-

(1) Nos articles sur *Les Houillères à l'Exposition de 1900* seront réunis en un ou plusieurs volumes. On peut, dès maintenant, souscrire à cet ouvrage qui n'aura qu'une seule édition. Pour tous renseignements, écrire aux bureaux de la *Revue Noire*, 33, rue Meurein, Lille.

dique à notre époque de fièvre et de progrès, qu'en industrie qui n'avance pas recule.

Or, la C<sup>ie</sup> d'Aniche avait besoin d'avancer. Ses installations mécaniques avaient vieilli et ne répondaient plus, dans bien des cas, aux conceptions plus modernes, plus productives ou plus économiques du jour. D'autre part, les exigences de la clientèle s'étaient accrues pour Aniche comme pour les autres charbonnages et, avec elles, la nécessité d'un matériel nouveau et perfectionné se faisait vivement sentir.

Dès 1897, un vaste programme de réorganisation et de travaux neufs fut donc étudié par M. Lemay et ses collaborateurs et adopté par le Conseil d'administration. A l'accomplissement de ce programme, ont été ou sont consacrées, outre 4 millions provenant d'un emprunt émis en 1898, de très grosses sommes prélevées sur les bénéfices des années exceptionnellement favorables que la C<sup>ie</sup> d'Aniche, comme l'industrie houillère tout entière, vient de traverser.

Ce programme comprenait :

1° L'établissement d'un vaste lavoir central pouvant traiter 2.000 tonnes de fines en 10 heures ;

2° La construction de 120 fours à coke à récupération, avec les usines nécessaires pour traiter les sous-produits récupérés ;

3° L'amélioration de tous les criblages des fosses anciennes ;

4° La création d'un nouveau puits à côté de l'ancienne fosse de Dechy pour permettre d'extraire annuellement 250.000 tonnes par ce siège ;

5° La création d'un nouveau puits à côté de la fosse Saint-René pour permettre d'extraire, comme à Dechy, 250.000 tonnes par an ;

6° L'établissement d'un nouveau siège sur le faisceau quart-gras (fosse Dejardin) pouvant également produire 250.000 tonnes annuellement ;

7° La réfection de l'outillage de la fosse Notre-Dame pour obtenir aussi, à cette fosse, une production de 250.000 tonnes ;

8° L'exécution de sondages pour rechercher les faisceaux maigre et quart-gras dans la partie vierge de la concession ; ces sondages ayant donné de sérieux résultats, une nouvelle fosse, appelée fosse de Sessevalle, vient d'y être commencée au nord de Villers-Campeau ;

9° Enfin, création de nombreuses maisons ouvrières pour attirer et retenir la main-d'œuvre nécessaire à l'accroissement prévu de la production.

Si l'on pense que, avant la mise à exécution de ce programme, la production de la C<sup>ie</sup> d'Aniche était de 1.150.000 tonnes de houille brute et de 170.000 tonnes de coke, on peut se faire une idée exacte du développement qu'atteindra l'extraction d'ici trois ou quatre ans si les circonstances commerciales s'y prêtent. Il n'est pas exagéré de porter à 1.800.000 tonnes de houille brute et à 250.000 tonnes de coke la capacité de production annuelle de la C<sup>ie</sup> d'Aniche à cette époque.

Comme Carmaux et Béthune, Aniche a tenu à porter à la connaissance de tous ceux qui, pour une cause ou une autre, s'intéressent à notre belle industrie houillère l'effort considérable qui va ainsi développer la richesse publique en même temps que la sienné. Toute son exposition fait ressortir cet effort.

Cette exposition se compose de :

1° Un plan de sa concession à l'échelle du 1/10.000<sup>e</sup> indiquant les sièges d'extraction, les usines et les services divers ;

2° Un modèle en relief du nouveau lavoir central de Gayant pouvant laver 2.000 tonnes en dix heures ;

3° Une vue d'ensemble de l'usine de lavage et de carbonisation avec récupération de sous-produits de Gayant ;

4° Un plan de la disposition adoptée pour le creusement par le procédé de la congélation des quatre nouveaux puits en fonçage ;

5° Une vue de l'installation du nouveau siège d'extraction Dejardin ;

6° Un plan de la machine d'extraction installée aux nouveaux sièges ;

7° Une photographie du rivage d'embarquement ;

8° Une photographie du lavoir de Gayant pendant sa construction ;

9° Des échantillons des coques et produits classés livrés au commerce.

Tous ces objets sont décrits succinctement dans une petite notice éditée par la C<sup>ie</sup> d'Aniche et complétée par une carte de la concession où sont indiqués les fosses, les différents faisceaux de couches et l'allure des principales veines.

#### PLAN DE LA CONCESSION

La Société des mines d'Aniche, fondée le 11 novembre 1773 par le marquis de Traisnel, possède une concession d'une superficie de 11.850 hectares. Cette concession s'étend de Somain à Douai, sur une longueur, parallèle au bassin houiller, de 14 kilomètres, avec une largeur moyenne de 8 kilomètres.

Le plan exposé est à l'échelle du 1/10.000<sup>e</sup>. Il indique, outre les fosses nouvelles et anciennes, les diverses usines de lavage et de carbonisation, le rivage d'embarquement, les lignes de chemins de fer de la Compagnie avec ses embranchements, les diverses usines de la Compagnie et les nombreux établissements industriels étrangers installés dans le voisinage, les embranchements avec le chemin de fer du Nord, les groupes de maisons ouvrières.

Il fait parfaitement ressortir l'importance de la Compagnie, de ses ressources en charbons divers, de sa situation actuelle et des travaux qu'elle entreprend pour son développement rapide.

#### GISEMENT ET CHARBONS

On admet que la concession d'Aniche renferme environ 10.000 hectares de terrain houiller, soit les 5/6 de sa surface totale. Actuellement la moitié de cette superficie est encore indemne de tous travaux d'exploitation qui n'ont guère été développés jusqu'ici que dans les faisceaux de charbons gras et demi-gras.

Les explorations faites, tant par sondages que par galeries montrent que les faisceaux quart-gras et maigre contiennent d'importantes richesses qui pourront être fructueusement exploitées par de nombreux sièges d'extraction.

La C<sup>ie</sup> d'Aniche divise son gîte en 5 faisceaux ou groupes de veines :

1° Le faisceau des charbons gras, tenant de 25 à 30 % de matières volatiles ;

2° Le faisceau des charbons 3/4 gras tenant de 20 à 25 % de matières volatiles ;

3° Le faisceau des charbons 1/2 gras renfermant 12 à 16 % de matières volatiles ;

4° Le faisceau des charbons 1/4 gras donnant 10 à 12 % de matières volatiles ;

5° Le faisceau des charbons maigres, contenant 8 à 9 % de matières volatiles.

Les houilles grasses et 3/4 grasses sont propres à la fabrication du coke et excellentes pour la forge. Elles sont également employées dans les gazogènes et les fours de verreries, pour le chauffage des locomotives, des générateurs, etc.

Les houilles demi-grasses et quart-grasses conviennent particulièrement au chauffage domestique, à la cuisson des briques, à la fabrication de la chaux, du ciment, etc.

Le mélange de charbons trois-quartgras et de charbons demi-gras, donnant un combustible tenant 16 à 17 % de matières volatiles, constitue pour le chauffage des générateurs une qualité très recherchée et très avantageuse.

La Compagnie d'Aniche livre à l'industrie des charbons sous forme de criblés, de tout-venants à 30-35 et 20-25 % de morceaux, de fines à 4 centimètres et de poussières à 10 ou 5 millimètres.

Pour le chauffage domestique, en outre

du fort tout-venant et du criblé, les charbons d'Aniche ont été classés et livrés jusqu'ici en gros blocs, gailletiers de plus de 8<sup>m</sup>/m, gailletins de 4 à 8<sup>m</sup>/m, têtes de moineaux lavées de 30 à 50<sup>m</sup>/m, braisettes lavées de 20 à 30<sup>m</sup>/m.

**LAVOIR CENTRAL DE GAYANT**

Ce lavoir est représenté à l'Exposition par une réduction au 1/50<sup>e</sup>. Il a été construit par M. Evence Coppée, de Bruxelles.

L'installation a été prévue pour traiter 2.000 tonnes, en dix heures, de fines passant à travers un crible à trous ronds de 40<sup>m</sup>/m de diamètre. C'est la plus importante de toutes celles existant en France actuellement.

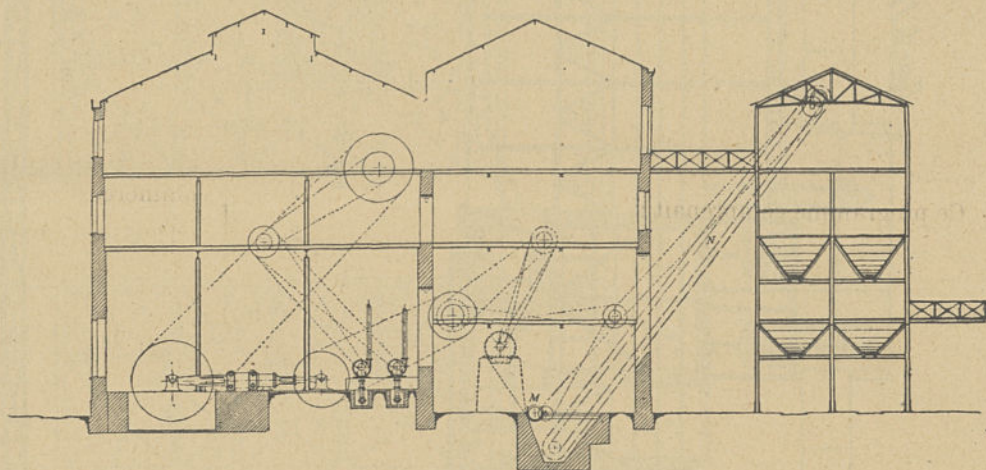


Fig. 2. — Coupe FG GH.

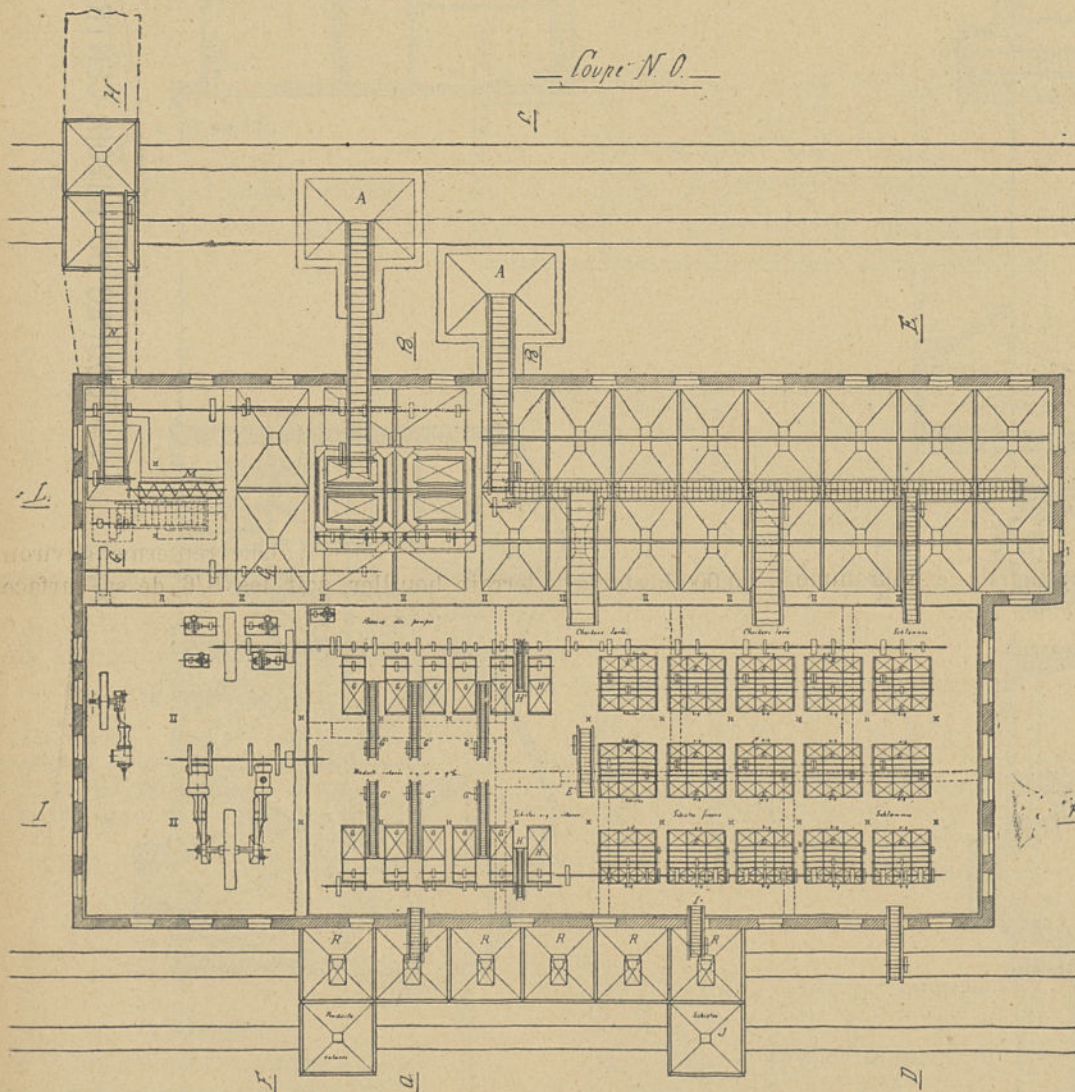


Fig. 1. — Coupe horizontale du lavoir central d'Aniche.

D'après les données de la Compagnie, les quantités à laver étaient les suivantes par période de dix heures :

Charbons de 00 à 3<sup>m</sup>/m, 35 % ou 700 tonnes à laver à volonté,

Charbons de 3 à 9<sup>m</sup>/m, 35 % ou 700 tonnes à laver,

Charbons de 9 à 25<sup>m</sup>/m, 22 % ou 440 tonnes,

Charbons de 25 à 40<sup>m</sup>/m, 8 % ou 160 tonnes.

En outre, le lavoir devait pouvoir traiter en même temps des charbons de qualité différente, fournir des produits classés par grosseur mélangés ou non dans des proportions définies et ayant des teneurs en cendre déterminées, dans de bonnes conditions de prix de revient et avec le moins de déchets possible par la récupération complète des schlamms produits par le lavage.

Ces résultats ont été obtenus comme suit :

Les charbons bruts venant des mines dans des wagons de 12 tonnes sont déchargés dans deux trémies A (Fig. 1 et 3). Les norias B relèvent ces charbons et les amènent aux criblages C.

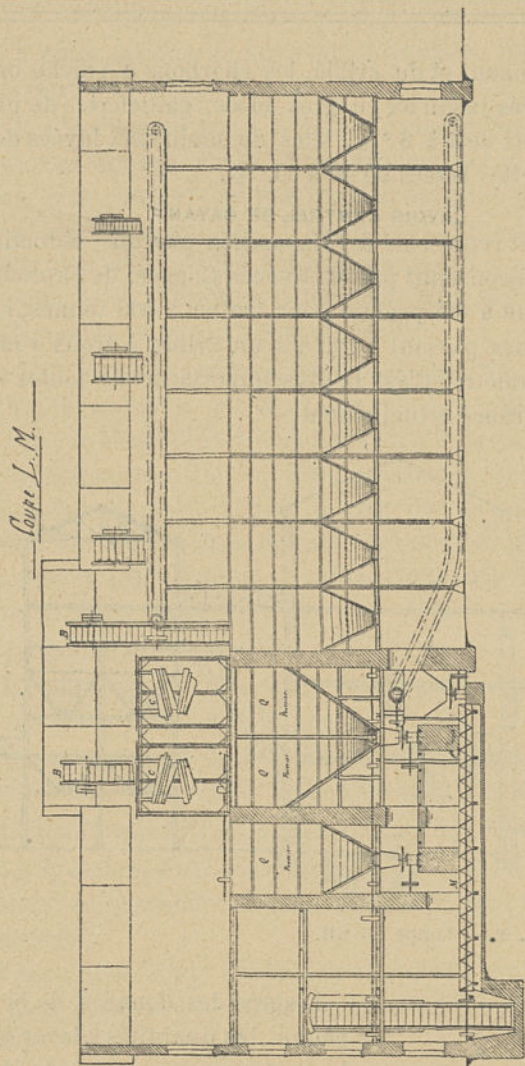


Fig. 4.

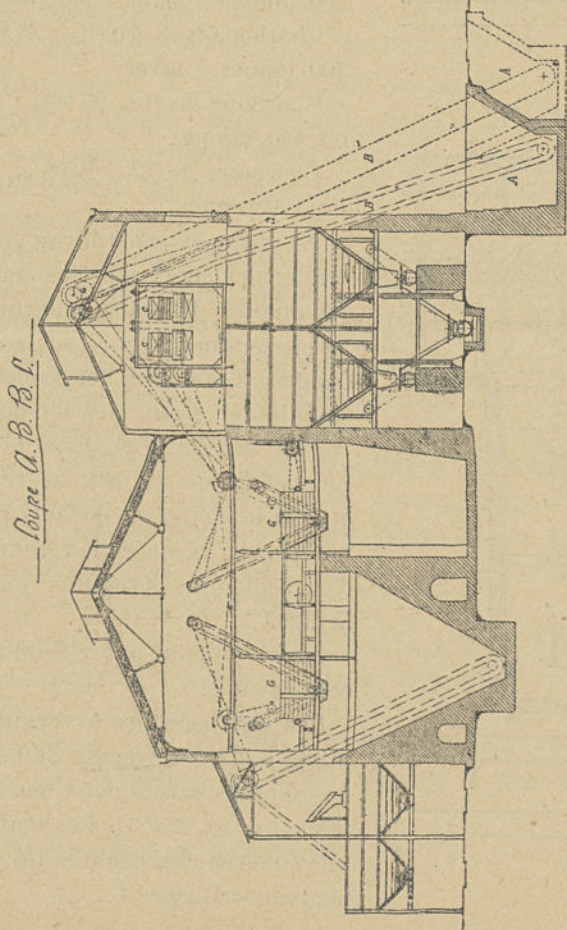


Fig. 3.

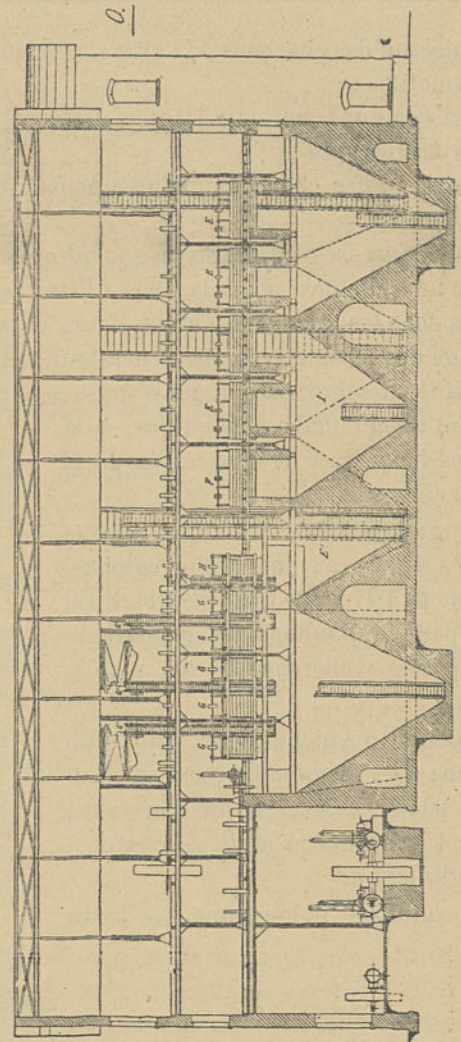


Fig. 6.

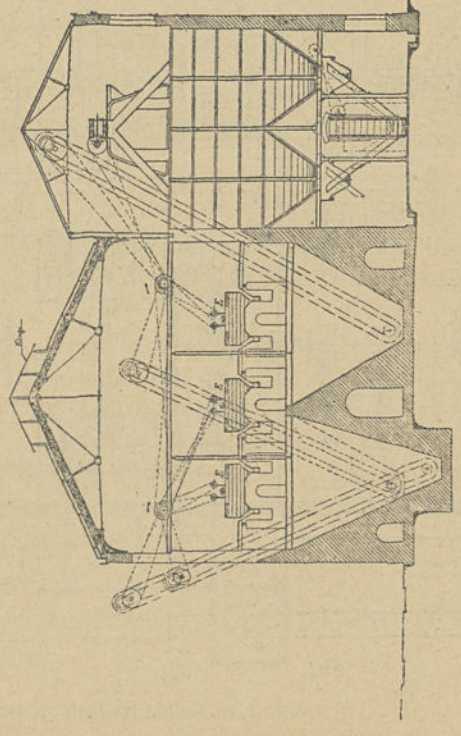


Fig. 5.

COUPES DU LAVOIR CENTRAL D'ANICHE

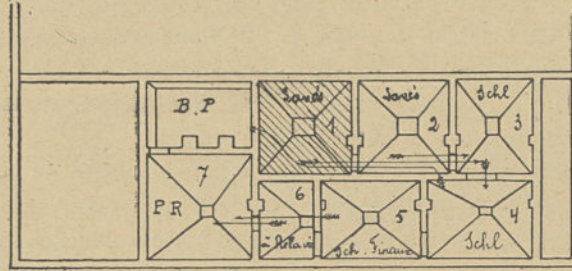
# LAVOIR COPPÉE

installé à la C<sup>ie</sup> des Mines d'Aniche



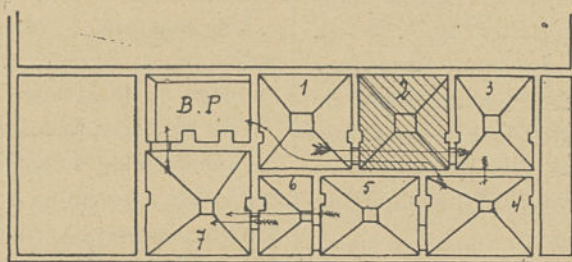
## MARCHE NORMALE (et 1 BLOQUÉ)

1 à 3 — 2 à 3 — 3 à 4 — 4 à bassin pompes  
5 à 7 — 6 à 7 — 7 à bassin pompes.



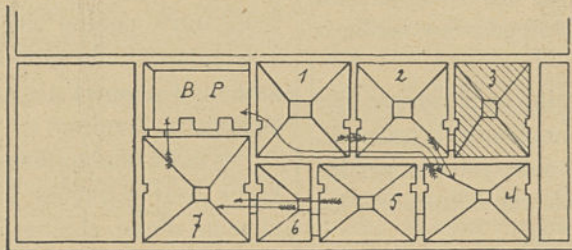
## 2 BLOQUÉ

Les eaux de 1 vont directement dans 3 — 3 à 4 — 4 à bassin pompes 5 à 7 — 6 à 7 — 7 à bassin pompes.



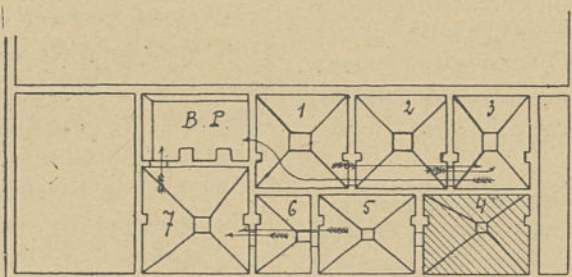
## 3 BLOQUÉ

Les eaux de 1 et 2 sont conduites dans 4 dont la chaîne continue à marcher pour envoyer les schlamms sur la chaîne de 7 à l'aide d'un canal spécial. Les eaux de 4 revenant dans bassin pompes 5 à 7 — 6 à 7 — 7 à bassin pompes.

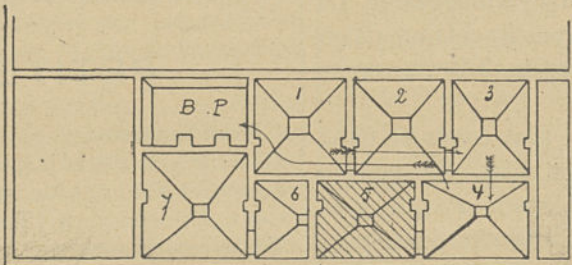


## 4 BLOQUÉ

1 à 3 — 2 à 3 — 3 à bassin pompes.  
5 à 7 — 6 à 7 — 7 à bassin pompes.

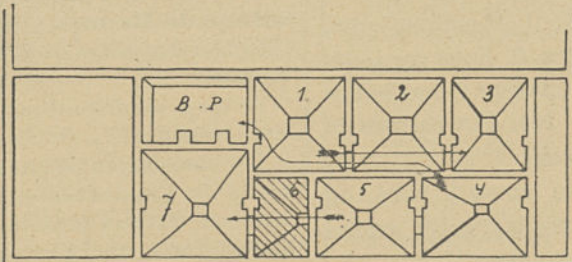


## 5 BLOQUÉ



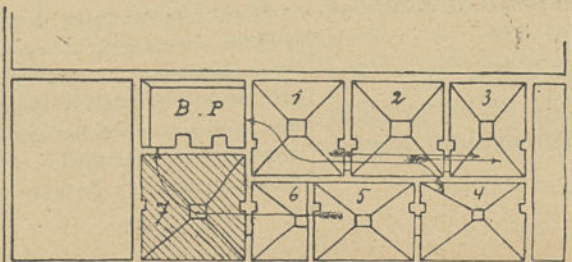
## 6 BLOQUÉ

1 à 3 — 2 à 3 — 3 à 4 — 4 à bassin pompes.  
Les eaux de 5 vont directement dans 7 — 7 à bassin pompes. On ne fait pas de mixtes ; les barrs vont dans les schistes.



## 7 BLOQUÉ

1 à 3 — 2 à 3 — 3 à 4 — 4 à bassin pompes  
5 et 6 dans bassin pompes sans passer par 7.



## Circuit des Eaux de lavage

POUR LES DIFFÉRENTES MARCHES POSSIBLES



OBS. — BP Bassin des pompes centrifuges.

Retour de 3 dans bassin pompes.

Dans le cas d'arrêt de 5 ou de 6, il faut changer la marche des lavoirs et faire seulement deux catégories : charbon et schistes ; on envoie les schistes dans 7 directement et on peut continuer à laver ainsi.

Même cas que 5, c'est-à-dire qu'on ne fait que deux catégories aux lavoirs à fins, mais on continue cependant à relaver les schistes des grains.

Les barrés des lavoirs à grains vont provisoirement dans une tour à grains. Aux lavoirs à fins, on ne fait que deux catégories. Dans ce cas, on pourrait aussi relaver les schistes des lavoirs à fins et envoyer le produit relavé (mixtes) aux fosses 1 et 2.

Fig. 7 à 13.

Chacun de ces criblages se compose de deux cribles doubles, superposés, à secousses. Les cribles supérieurs sont formés de trois tôles perforées de trous de 25, 15 et 9  $\text{m}/\text{m}$ . Ils donnent par conséquent des grains de 25 à 40  $\text{m}/\text{m}$ , des grains de 15 à 25  $\text{m}/\text{m}$ , des grains de 9 à 15  $\text{m}/\text{m}$  et des fines de 0 à 9  $\text{m}/\text{m}$ .

Les cribles inférieurs sont formés de deux tôles perforées de trous de 6 et de 3  $\text{m}/\text{m}$  et donnent des 6/9  $\text{m}/\text{m}$ , des 3/6  $\text{m}/\text{m}$  et des 0/3  $\text{m}/\text{m}$ .

Les grains 25/40, 15/25 et 9/15 sont lavés ensuite dans 10 lavoirs *G* à grains de 1<sup>m</sup>200 de largeur intérieure (*fig. 1, 3 et 6*).

Les grains lavés sont mis à égoutter sur des tamis fixes dans de grandes citernes d'une contenance de 400 $\text{m}^3$  et de 100 $\text{m}^2$  de surface au niveau des réservoirs. Les eaux d'égouttage reviennent dans le circuit des eaux entraînant les fins lavés, qu'elles déposent dans d'autres citernes ou sont envoyées directement au bassin de décantation des schlamms.

Après égouttage, les grains lavés sont emmagasinés dans les 6 tours de chargement *R* placées au-dessus des voies ferrées. Ces tours sont construites en béton armé et peuvent contenir chacune 60 tonnes.

Les schistes provenant du lavage des grains sont relevés par les chaînes à godets *G'* et versés dans les deux lavoirs à grains *H*. Les schistes finaux fournis par ces lavoirs sont relevés par les norias *H'* et déversés dans la citerne *I*, d'où une autre noria les emporte dans la tour à schistes *J* (*fig. 1 et 6*).

Pour traiter les fins 0/9  $\text{m}/\text{m}$ , il y a trente lavoirs à feldspaths.

Les 6/9  $\text{m}/\text{m}$  et les 3/6  $\text{m}/\text{m}$  sont traités dans 14 lavoirs à feldspaths *E* (*fig. 1 et 5*). Les 0/3  $\text{m}/\text{m}$  sont, soit versés directement dans les tours à poussier *Q* (*fig. 3 et 4*), au-dessus desquelles sont établis les cribles, soit lavés dans 12 autres lavoirs à feldspaths *E*.

Les fins 3 à 9  $\text{m}/\text{m}$  et, à l'occasion, les petits grains 9/15  $\text{m}/\text{m}$  sont conduits dans les grandes citernes des fins lavés d'où des chaînes à godets les relèvent en les égouttant et les déposent sur le transporteur placé au-dessus des 32 tours en béton armé, d'une capacité totale de 3.000 tonnes, où on les emmagasine. Le poussier 0/3  $\text{m}/\text{m}$  lavé s'en va dans les citernes à schlamms, d'où il est élevé ensuite pour être déversé comme les 3/9  $\text{m}/\text{m}$  sur le transporteur susdit.

Les schistes 0/9  $\text{m}/\text{m}$  des 26 lavoirs *E* sont conduits dans une citerne à schistes *E'* (*fig. 1 et 6*), où une chaîne à godets les reprend pour les distribuer à 4 lavoirs à feldspaths *F*, où ils sont relavés. Les schistes finaux sont emmenés à la citerne *I*, puis à la tour *J* comme ceux des grains.

Quand le poussier 0/3  $\text{m}/\text{m}$  n'est pas lavé, il est emmagasiné, comme nous l'avons déjà dit, dans les tours *Q*. Sous ces tours sont placés deux doseurs qui permettent de verser dans l'hélice *M* (*fig. 4*) du poussier 0/3  $\text{m}/\text{m}$  en quantité variable suivant la teneur en cendres désirée pour le menu à coke.

Pour accroître la proportion obtenue de menu à coke, on peut amener à volonté, aux citernes des fins lavés, les grains 9/15  $\text{m}/\text{m}$  et 15/25  $\text{m}/\text{m}$  pour être mélangés aux fins 3/9  $\text{m}/\text{m}$ .

L'hélice *M* sert au mélange des différentes sortes de charbons amenés :

1° Par le transporteur *L* du fin lavé 3/9  $\text{m}/\text{m}$  qui court en dessous des tours d'emmagasinage de ce fin; ce transporteur jette le fin lavé dans une trémie qui le distribue à un doseur, lequel verse dans l'hélice :

2° Par les doseurs placés sous les tours *Q* du poussier 0/3  $\text{m}/\text{m}$  non lavé ;

3° Par les doseurs placés sous la tour *Q* du poussier demi-gras (*fig. 4*).

L'hélice amène le mélange de ces charbons au pied de la noria *N* qui l'élève et le déverse dans les 4 tours de chargement du menu à coke (*fig. 1*) installées au-dessus de voies ferrées. Ces 4 tours, également en béton armé, peuvent contenir 360 tonnes de menu.

Une machine à vapeur Corliss compound de 600 chevaux actionne les pompes centrifuges (*fig. 1 et 2*), les appareils de criblage et de lavage.

Une seconde machine à vapeur sert à mettre en mouvement les appareils de mélange appelés à fonctionner lorsque le lavoir est arrêté : la chaîne à raclettes *L* sous les tours, les doseurs, l'hélice, la noria alimentant les tours de menus à coke, et éventuellement un broyeur Carr.

Les lavoirs sont desservis par trois pompes centrifuges. Une autre pompe centrifuge donne l'eau nouvelle destinée à remplacer celle perdue dans le circuit; enfin, une cinquième sert au transport des charbons depuis leur sortie des cribles jusqu'aux lavoirs.

Les eaux schlammeuses provenant des citernes des charbons lavés sont clarifiées dans deux citernes à schlamms munis chacun d'une chaîne à godets. L'une de ces chaînes relève les schlamms sur le transporteur au-dessus des tours à fins lavés, l'autre les conduit dans des wagons placés sur une troisième voie parallèle aux deux voies de chargement des grains lavés et des schistes.

En résumé, l'installation ci-dessus décrite offre l'avantage de réduire au minimum les pertes en schlamms par suite de l'emploi de bassins de grandes dimensions ne laissant jamais échapper des eaux de lavage en cours de marche.

Les figures 7 à 13 démontrent, en outre, que même dans le cas, assez rare d'ailleurs, d'une avarie à une noria, le lavoir n'est nullement arrêté pour cela.

(A suivre.)

## PETITES NOUVELLES

**Nomination.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Pellarin, fils du très distingué inspecteur principal de la Compagnie du chemin de fer du Nord à Lille, sorti de l'École polytechnique avec le n° 7, vient d'être reçu à l'École des ponts et chaussées avec le n° 1. Toutes nos félicitations.

**Mort de M. Leroy, sénateur, ancien directeur des mines de Bruay.** — M. Leroy, sénateur du Pas-de-Calais, ancien directeur des mines de Bruay, est mort subitement à Evian, le 7 août dernier.

Le corps du défunt, ramené à Bruay, a été inhumé le 12 août dans cette localité.

Les obsèques ont été très imposantes. Y assistaient : MM. Duréault, préfet du Pas-de-Calais; Lapaine, sous-préfet de Béthune; Ringot, sénateur du Pas-de-Calais; Boudenoot, Basly, députés; Boucher-Cadart, président du conseil général du Pas-de-Calais dont le défunt était membre; Vel-Durand, conseiller d'État; Mahieu-Sauvage, président de la Chambre de commerce de Béthune; Dubar, directeur de l'*Echo du Nord*; le Conseil d'administration et tout le personnel supérieur de la C<sup>ie</sup> de Bruay; les Conseils municipaux des communes du canton d'Houdain que représentait M. Leroy au Conseil général; un grand nombre de conseillers généraux et d'arrondissement, de maires, d'ingénieurs des C<sup>ies</sup> houillères voisines, et d'autres personnalités de Sociétés diverses; des mineurs, etc.



Le deuil était conduit par MM. Émile Leroy, fils du défunt, Elby, directeur de la C<sup>ie</sup> de Bruay, Lampien et Gueffroy, ses gendres.

Au cimetière, des discours ont été prononcés par MM. Duréault, préfet, au nom du Gouvernement; Boucher-Cadart, au nom du Conseil général; Ringot, au nom du Sénat; Mahieu-Sauvage, au nom de la Chambre de commerce; Béharelle, au nom du Conseil d'arrondissement; Bar, au nom de l'ancien Comité républicain de l'arrondissement; Comte, au nom du personnel de la C<sup>ie</sup>; Tassin, au nom des Anciens Combattants de 1870, et Marmottan, au nom du Conseil d'administration de la C<sup>ie</sup> des mines de Bruay.

La plupart des maisons de Bruay avaient été pavisées du drapeau tricolore cravaté de crêpe.

Parti du dernier échelon de l'échelle sociale, M. Leroy en avait atteint le sommet en conservant toujours la simplicité, la bonté de ses débuts modestes.

Né à Grand-Rullecourt en 1837, M. Leroy dut, à la mort de son père, aller habiter à Lapugnoy chez ses grands-parents. Il avait à ce moment-là huit ans.

Il entra bientôt en apprentissage comme ajusteur-mécanicien à la filature Pruvost, et vers 16 ans il se rendit à Paris pour se créer une situation plus en rapport avec les aptitudes qu'on constatait en lui.

De 1853 à 1876, il fit partie du personnel de la maison Cail. Ce ne fut qu'en 1872 qu'il devint attaché à la Compagnie des mines de Bruay comme contrôleur des travaux mécaniques, mais avec résidence à Paris.

Les éminentes qualités dont il avait fait preuve, le firent attacher définitivement à la Compagnie de Bruay, et successivement promu mécanicien-chef, sous-ingénieur, puis directeur du service commercial; il devint, en 1884, directeur de l'important charbonnage de Bruay.

A son arrivée, l'extraction n'était que de 255.767 tonnes; elle était de 1.800.000 tonnes en 1900.

La vie politique de M. Leroy, dit le *Progrès du Nord*, n'est pas moins belle que sa vie privée. Adversaire acharné de l'Empire, il est demeuré jusqu'à ses derniers jours, malgré sa haute situation, un républicain d'avant-garde qui ne marchandait jamais son concours, comme sénateur, au gouvernement de Défense républicaine.

M. Leroy fut longtemps maire de Bruay; depuis 1888 il siégeait au Conseil général comme représentant du canton d'Houdain. Le 21 juillet dernier, il fut réélu sans concurrent avec un nombre de voix considérable.

Il avait été élu au Sénat le 24 avril 1900 par 1.538 voix sur 1.907 inscrits, succédant à M. Déprez.

M. Leroy était officier de la Légion d'honneur.

En regrettant vivement la mort prématurée de cet homme éminent, nous joignons nos plus sincères condoléances aux innombrables marques de sympathie qu'ont reçues en cette pénible et douloureuse circonstance MM. Émile Leroy et Elby.

**Étude des câbles d'extraction en aloës.** — Dans l'une de ses dernières réunions, le groupe stéphanois de la Société de l'Industrie minière a, sur la proposition de M. Tauzin, président, nommé une Commission chargée d'étudier les câbles d'extraction en aloës, et tout particulièrement les variations qu'ils subissent en cours de rupture de leurs diverses parties. Cette Commission doit rechercher d'après quels principes et de quelle façon ces câbles sont actuellement choisis et surveillés dans les différents centres miniers; étudier les meilleures méthodes de fabrication et d'essai à employer; formuler ses conclusions dans un rapport qui sera soumis à une réunion du groupe de Saint-Étienne.

Les membres de cette Commission, nommés à l'unanimité, sont: MM. Murgue, directeur de la C<sup>ie</sup> de Montrambert, président.

Le professeur d'exploitation à l'École des mines, Glasser, ingénieur ordinaire des mines à Saint-Étienne.

Garand, Michalowski, Petit et Rodde, ingénieurs principaux des quatre plus grandes Compagnies du bassin.

**Mines de Blanzy.** — MM. Merzet et Meulien, membres du Comité du Syndicat rouge des mineurs de Montceau, dont on connaît le rôle dans la dernière grève de Montceau et dans les incidents relatifs à la grève générale, viennent d'être renvoyés par la C<sup>ie</sup> de Blanzy en raison de la fréquence des absences qu'ils faisaient sans prévenir, paraît-il, leurs supérieurs.

Beaucoup d'ouvriers sont très surexcités et les journaux quotidiens annoncent qu'on a recommencé la distribution de fusils à certains mineurs. Deux caisses de fusils Gras transformés, avec baïonnettes, ont eu cette destination et la distribution a eu lieu au Magny, en plein jour, sans intervention des autorités.

**Amélioration de la Sambre à Maubeuge.** — Le *Journal Officiel* du 11 août publie le décret suivant:

« Sont déclarés d'utilité publique les travaux à exécuter pour l'amélioration de la Sambre, dans la traversée de Maubeuge, avec les modifications résultant des réserves formulées par le directeur du génie à Maubeuge.

» Lesdits travaux seront exécutés:

» La première partie, évaluée à 300.000 fr. et concernant l'amélioration de la Sambre proprement dite, par les soins et aux frais de la Société concessionnaire du canal de la Sambre à l'Oise.

» La seconde partie, évaluée à 65.000 fr., et concernant l'amélioration de l'autre bras de la Sambre, dit « Fausse Sambre », par les soins du service de la navigation et aux frais de l'Etat.

» Il est pris acte de l'engagement souscrit par le Conseil municipal de Maubeuge dans sa délibération du 28 avril 1899, de contribuer, à titre de fonds de concours, pour une somme de 6.000 fr., à l'exécution des travaux de la seconde partie. »

**Mines de Lens.** — A la suite de l'envoi d'une délégation des mineurs de Lens près de M. Reumaux, agent général de la C<sup>ie</sup> de Lens, il était donné dans les journaux quotidiens une sorte de compte-rendu dans lequel on faisait dire à l'éminent agent général qu'il espérait ne pas avoir à toucher aux salaires au mois d'avril prochain, mais qu'il subordonnait le maintien du contrat actuel à la bonne volonté des mineurs.

Ces paroles semblaient plus qu'étonnantes étant donné que les salaires des ouvriers ont été établis par une convention passée d'un commun accord entre les représentants des ouvriers et ceux des Compagnies houillères. Il était donc bien peu probable, vu l'état actuel du marché charbonnier, qu'une compagnie se fût ainsi engagée au risque de ne pas être suivie par ses voisines et de rompre l'accord existant.

M. Reumaux ne pouvait pas laisser passer sans protester ce compte rendu qui dénaturait, en effet, ses paroles et ses intentions, et il a adressé la lettre suivante à M. Durieux, président de la section syndicale de Lens, pour remettre les choses au point:

« Je dois, pour éviter tout malentendu, rectifier sur deux points un compte rendu des réponses que j'ai faites à la délégation ouvrière, compte rendu que je lis dans les journaux:

» 1<sup>o</sup> Après vous avoir fait connaître les difficultés actuelles de la situation commerciale, je n'ai point ajouté que « j'espère ne pas avoir à toucher aux salaires au mois d'avril prochain, mais que je subordonne le maintien de ce contrat à la bonne volonté des uns et des autres ».

» Je souhaite assurément le maintien des salaires; par malheur, les bonnes volontés réunies de la Société et des ouvriers sont sans influence sur la tenue du marché des charbons et aucune des indications présentes de ce marché ne me permet d'augurer ce qu'il sera en avril prochain;

» 2<sup>o</sup> En second lieu, j'ai non seulement tenu à vous faire constater que la Société des mines de Lens a observé et au delà les engagements qu'elle a pris à Arras, mais j'ai insisté sur ce point que la répartition des salaires est faite dans toutes les fosses sous le contrôle des ingénieurs, avec le soin le plus scrupuleux.

» Veuillez agréer, etc.

» L'agent général,  
REUMAUX. »

**L'inondation du puits Dolomieu, de Roche-la-Molière et Firminy.** — Le cadavre de l'un des deux ouvriers disparus et non retrouvés, à la suite du coup d'eau survenu au printemps au puits Dolomieu, vient d'être découvert au cours des recherches effectuées. C'est celui de Teyssier.

Les funérailles ont été célébrées au milieu d'une grande affluence de personnes, parmi lesquelles M. Voisin, le directeur de la C<sup>ie</sup>, avec tous ses ingénieurs.

## BULLETIN COMMERCIAL

## FRANCE

**Charbons.** — La baisse s'implante de plus en plus malgré les efforts faits par les charbonniers pour soutenir les cours. Les stocks semblent d'ailleurs encore augmenter en dépit des nombreux jours de chômage que s'octroient les mineurs ou qui leur sont imposés. En ce moment, par suite des vacances, les affaires sont presque totalement nulles et les cours qu'on peut citer ne sont guère que nominaux; cependant, ce n'est certes pas la faute des agents de charbonnages, car Dieu sait s'ils se donnent du mal pour récolter par-ci par-là quelques petits contrats qui confirment malheureusement la grande anémie du marché.

Le prix moyen du tout-venant industriel oscille autour de 16<sup>f</sup>, celui des fines à 4 ou 5 c/m vers 15<sup>f</sup>, celui du tout-venant à forte composition pour foyers domestiques vers 21<sup>f</sup>. On obtient très facilement des fines maigres à 11<sup>f</sup> 50 et des quart-grasses de 13<sup>f</sup> 50 à 14<sup>f</sup>.

Il y a de nombreux encombrements dans les canaux du Nord, dus au chômage prolongé d'une part et à divers accidents. Il en résulte que les bateaux vides n'arrivent que lentement et qu'il n'y a presque pas de mariniers sur les marchés de Lille, Douai et Valenciennes. Malgré cela, les cours du fret n'augmentent pas, mais les mariniers n'acceptent volontiers que de courts voyages.

On traite toujours de Lens 5<sup>f</sup> 50 Paris, 4<sup>f</sup> Reims, 4<sup>f</sup> 75 Saint-Dizier, 5<sup>f</sup> 75 Nancy. De Denain, Paris s'obtient à 4<sup>f</sup> 50.

Voici les nombres de wagons de dix tonnes chargés de combustibles et expédiés, par voie ferrée, des charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais pendant la deuxième quinzaine de juillet (14 jours de travail en 1901 et en 1900) et pendant ce mois tout entier.

PROVENANCES	2 <sup>e</sup> quinzaine de Juillet			Mois de Juillet		
	1901	1900	Différence 1901	1901	1900	Différence 1901
Dép <sup>t</sup> du Nord . . . .	11.297	13.380	- 2.083	21.876	24.140	- 2.264
— du Pas-de-Calais	32.428	37.738	- 5.310	60.829	66.454	- 5.625
Totaux . . . .	43.725	51.118	- 7.393	82.705	90.594	- 7.889

Par jour de travail, la moyenne des expéditions a été de 3.123 wagons. Les expéditions des sept premiers mois se sont élevées à 572.217 wagons en 1901 contre 646.098 en 1900, faisant ainsi ressortir pour 1901 une réduction de 73.882 wagons, ou de 11,4 %.

**Fontes, fers et aciers.** — Aucune amélioration, si petite soit-elle, ne se manifeste dans l'allure du marché sidérurgique. Au contraire, les cours vont encore presque tout partout à la débandade. Aucune nouvelle intéressante à signaler dans toute la France; si cependant, on annonce que les Acieries de Michéville et de Longwy ont donné leur adhésion au Comptoir métallurgique de Longwy, qui réunit ainsi toutes les grandes usines lorraines; pas de commandes importantes, le chômage continue de régner en maître dans la plupart des forges. Voilà le bilan de la quinzaine. Il faut avouer qu'il n'est guère réjouissant.

Si nous regardons en arrière, nous voyons que le travail diminue régulièrement dans les usines de premier œuvre et que les cours rétrogradent depuis plus d'un an déjà.

A Paris, les fers marchands se tiennent de 16<sup>f</sup> à 16<sup>f</sup> 50, les poutrelles de 18<sup>f</sup> à 18<sup>f</sup> 50.

En forges du Nord et de l'Est, on peut se procurer les fers n° 2, à 15<sup>f</sup> 50.

## BELGIQUE

**Charbons.** — Il n'y a aucun changement à signaler dans l'état du marché charbonnier, qui reste faible. Les combustibles industriels sont toujours délaissés et les charbonnages ne réussissent que bien difficilement à maintenir les derniers cours. Les contrats à longue échéance, c'est-à-dire à trois mois, sont encore bien peu nombreux.

C'est donc vers 8<sup>f</sup> 50 à 9<sup>f</sup> 50 que nous retrouvons les fines maigres très offertes surtout à Charleroi et à Liège, 10<sup>f</sup> 50 à 11<sup>f</sup> 50 les quart-grasses et 12 à 13<sup>f</sup> les demi-grasses. Les charbons de fours s'obtiennent maintenant à 14<sup>f</sup> avec la garantie de baisse. Les coques se maintiennent à 17<sup>f</sup> pour le haut-fourneau. Dans le Borinage, les poussières restent à 12<sup>f</sup>, les fines à 14<sup>f</sup>, le tout-venant à 16<sup>f</sup>.

Le tout-venant 1/2 gras à forte composition pour foyers domestiques se soutient de 20 à 21<sup>f</sup>, les produits classés allant de 25 à 30<sup>f</sup>.

**Fontes, fers et aciers.** — La bonne tenue du marché anglais et la grève des aciéristes américains semblent avoir ranimé un peu la demande sur le marché sidérurgique belge, mais les prix restent sans changement. La fonte de puddlage de Charleroi vaut 53<sup>f</sup>, celle du Luxembourg environ 49<sup>f</sup>. Pour l'exportation, les n° 2 se tiennent à 12<sup>f</sup> 75 et les poutrelles à 11<sup>f</sup> f. b. Anvers. Dans l'intérieur du pays, les fers n° 2 sont vendus 13<sup>f</sup> 75, les poutrelles 13<sup>f</sup>, les tôles de fer n° 2, 14<sup>f</sup> 50, les tôles d'acier Thomas 15<sup>f</sup>, les tôles fines 16<sup>f</sup>, les tôles en métal homogène 16<sup>f</sup> 50.

Au 1<sup>er</sup> août, sur 39 hauts-fourneaux existant en Belgique, il y en avait 23 à feu et 16 arrêtés: c'est un léger progrès sur la dernière statistique. Dans la région de Charleroi, il y en a 10 d'arrêtés sur 16; dans celles de Liège, il n'y en a que 5 sur 17, et dans le Luxembourg, 1 sur 6.

## ANGLETERRE

**Charbons.** — Le marché des frets est très faible. Les navires sont presque partout très abondants et le tonnage offert dépasse le tonnage nécessaire. Les prix sont en baisse pour toutes les directions.

On a coté pendant la quinzaine écoulée:

De la Tyne: Havre 900 t. à 4<sup>f</sup> 85; Dunkerque 900 t. à 5<sup>f</sup>; Rouen 1.400 t. à 5<sup>f</sup> 85; Antibes 1.500 t. à 11<sup>f</sup> 25; Havre 4<sup>f</sup> 75; Le Boucau 1.600 t. à 6<sup>f</sup>; Dieppe 1.050 t. à 5<sup>f</sup>; St-Nazaire 2.200 t. à 4<sup>f</sup> 75; Marseille 3.600 t. à 8<sup>f</sup> 75.

De Cardiff: Bayonne 1.800 t. à 6<sup>f</sup> 25; Dunkerque 5<sup>f</sup>; St-Servan 6<sup>f</sup>; St-Nazaire 4<sup>f</sup> 87, 5<sup>f</sup>; Blaye 7<sup>f</sup>; La Rochelle 2.100 t. à 5<sup>f</sup> 25; Rochefort 5<sup>f</sup> 50; Havre 950 t. à 5<sup>f</sup> 50; Sables d'Olonne 5<sup>f</sup> 50; St-Servan 5<sup>f</sup> 625; Bône 3100 t. à 7<sup>f</sup> 50; Marseille 3.000 t. à 7<sup>f</sup> 75; Anvers 5<sup>f</sup> 30; Bordeaux 700 t. à 6<sup>f</sup>.

De Blyth: Havre 1.250 t. à 4<sup>f</sup> 75.

De Wear: Marseille 2.500 t. à 8<sup>f</sup> 50; St-Nazaire 2.200 t. à 4<sup>f</sup> 75; Marseille 3.600 t. à 8<sup>f</sup> 75.

De Swansea : Charente 6<sup>f</sup> charbon, 6<sup>f</sup>50 briquettes, Bordeaux 6<sup>f</sup>; St-Valery 2.400 t. à 9<sup>f</sup>375; Bayonne 6<sup>f</sup>125; St-Valery-sur-Somme 330 t. à 8<sup>f</sup>.

De Burryport : St-Servan 5<sup>f</sup>625; Rouen 6<sup>f</sup>55.

De Port Talbot : Marseille 4.000 t. à 8<sup>f</sup> charbon, 9<sup>f</sup> briquettes.

D'une façon générale, les cours se sont bien soutenus et ont même souvent quelque peu avancé pendant la quinzaine. La réduction considérable de la production d'une part, la présence de nombreux navires et la baisse des frets d'autre part, en ont été la cause.

A Newcastle, le marché est toujours très ferme. Le meilleur Northumberland pour vapeur vaut maintenant 16<sup>f</sup>55 à 17<sup>f</sup>20 la tonne f. b., en avance de 0<sup>f</sup>30 à 1 fr. Les menus à vapeur sont fermes de 6<sup>f</sup>25 à 6<sup>f</sup>875. Le charbon à gaz est recherché entre 13<sup>f</sup>25 à 13<sup>f</sup>75. Le charbon ordinaire non criblé est bien demandé de 12<sup>f</sup>80 à 13<sup>f</sup>125, en hausse de 0<sup>f</sup>30 à 0<sup>f</sup>625. Le charbon domestique pour l'exportation réalise 16<sup>f</sup>25 à 17<sup>f</sup>50 pour le 1<sup>er</sup> choix et 15<sup>f</sup>625 à 16<sup>f</sup>25 pour le second, en hausse de 0<sup>f</sup>625 à 1<sup>f</sup>25. Le charbon à coke reste ferme de 12<sup>f</sup>50 à 13<sup>f</sup>125. Le coke de haut-fourneau, assez bien demandé, vaut 19<sup>f</sup>375 à 19<sup>f</sup>60 la tonne rendue aux usines de la Tees, en avance de 0<sup>f</sup>32 à 0<sup>f</sup>625. Le coke de fonderie se maintient de 21<sup>f</sup>875 à 22<sup>f</sup>50 la tonne f. b. Tyne. Les salaires des mineurs du Durham viennent d'être réduits de 7 1/2 0/0, ce qui fait une réduction totale de 19 1/4 0/0 depuis le commencement de l'année.

Dans le Yorkshire, le ton du marché charbonnier est moins satisfaisant à Barnsley que pendant la quinzaine précédente, néanmoins les prix sont restés fermes. Les expéditions de charbons domestiques pour Londres et les comtés de l'Est sont moins actives. Le bon Silkstone, choisi à la main, est coté 15<sup>f</sup> à 16<sup>f</sup>25 et la seconde qualité 13<sup>f</sup>75. Le Barnsley fait 13<sup>f</sup>75 à 14<sup>f</sup>375 pour le 1<sup>er</sup> choix et 12<sup>f</sup>50 à 12<sup>f</sup>80 pour la qualité inférieure. La demande pour le charbon à gaz est moins large et les contrats pour livraisons futures se signent difficilement. Les C<sup>ies</sup> de gaz demandent plus de 3<sup>f</sup> de réduction par tonne, s'appuyant sur ce fait que pour les charbons de vapeur les prix ont baissé en peu de temps de 7<sup>f</sup>50. Le marché des charbons de vapeur est également moins actif : les gros valent 11<sup>f</sup>875 à 12<sup>f</sup>25 la tonne, les menus criblés font 6<sup>f</sup>25 et les poussiers 3<sup>f</sup>75 à 4 fr. la tonne prise aux puits. Le marché du coke subit l'influence générale et beaucoup de fours sont arrêtés; le coke vaut 11<sup>f</sup>875 à 12<sup>f</sup>25 la tonne prise aux fours.

12 août. — A Cardiff, la réduction de la production n'a pas produit tout ce qu'en attendaient les charbonniers. Les prix se sont maintenus et il n'y a guère que les menus qui aient un peu progressé malgré l'abondance du tonnage disponible dans les navires du port.

La 1<sup>re</sup> qualité de charbon à vapeur vaut 22<sup>f</sup>50 à 23<sup>f</sup>125, en recul de 0<sup>f</sup>30, la seconde 21<sup>f</sup>55 à 21<sup>f</sup>875, la 3<sup>e</sup> 18<sup>f</sup>75 à 19<sup>f</sup>375. Les menus à vapeur sont très fermes et bien demandés; on a payé jusqu'à 13<sup>f</sup>75 pour la meilleure sorte, mais le prix ordinaire actuel est de 13<sup>f</sup>25, en avance de 1<sup>f</sup>50 à 2<sup>f</sup>; la seconde classe cote 11<sup>f</sup>25 à 11<sup>f</sup>875 et la 3<sup>e</sup> 10<sup>f</sup>625 à 11<sup>f</sup>25, bénéficiant de la même hausse que le 1<sup>er</sup> choix. Le marché des demi-gras du Monmouthshire est également ferme. La 1<sup>re</sup> qualité vaut 20<sup>f</sup>625 à 21<sup>f</sup>25, en avance de 0<sup>f</sup>625 à 1<sup>f</sup>; la seconde 0<sup>f</sup>625 à 1<sup>f</sup> de moins, f. b. Cardiff.

En charbons domestiques, la demande est assez calme, mais

les prix se maintiennent sans grand changement, de même que pour les charbons bitumineux.

En Rhondda n° 3 on fait : gros 20<sup>f</sup> à 20<sup>f</sup>625, tout-venant 16<sup>f</sup>875, menus 13<sup>f</sup>125 la tonne; et en n° 2 : gros 16<sup>f</sup>875 à 17<sup>f</sup>50, tout-venant 13<sup>f</sup>125 à 13<sup>f</sup>50, menus 10<sup>f</sup> à 10<sup>f</sup>625. Les meilleures sortes de briquettes réalisent 21<sup>f</sup>25 à 21<sup>f</sup>875, en hausse de 1<sup>f</sup> à 1<sup>f</sup>625, et les secondes sortes 1<sup>f</sup>25 de moins.

A Swansea, on cote : l'antracite 1<sup>re</sup> qualité 26<sup>f</sup>25 à 28<sup>f</sup>75; 2<sup>e</sup> qualité 22<sup>f</sup>50 à 23<sup>f</sup>125; gros ordinaire 20<sup>f</sup>625 à 21<sup>f</sup>25; menus graineux 6<sup>f</sup>25 à 6<sup>f</sup>875; le charbon de vapeur : gros 22 fr. 50 à 23<sup>f</sup>75; 2<sup>e</sup> qualité 20<sup>f</sup> à 20<sup>f</sup>625; tout-venant 12<sup>f</sup>50 à 13<sup>f</sup>125; menus 10<sup>f</sup>625 à 11<sup>f</sup>25; le meilleur coke de fonderie 22<sup>f</sup>50; le coke de haut-fourneau 20<sup>f</sup>625; les hriquettes 19<sup>f</sup>375 à 20<sup>f</sup>625; le tout à la tonne f. b. Swansea moins 2 1/2 0/0 d'escompte.

**Fonte, fers et aciers.** — Le marché sidérurgique reste satisfaisant. Les ordres remis sont nombreux, les transactions s'effectuent beaucoup plus facilement depuis un mois. Sur le marché des fontes, la faiblesse a disparu et l'amélioration des prix est très sérieuse. A Middlesbrough, les demandes du Continent sont toujours très faibles, mais, par contre, celles de l'Écosse sont très importantes. Le prix de la fonte Cleveland n° 3 a atteint 58<sup>f</sup>125, la fonte de moulage n° 4, 55<sup>f</sup>625, la fonte d'affinage 55 fr.

La fonte hématite s'obtient, numéros mélangés, à 71<sup>f</sup>875, la fonte Spiegel 20 0/0 à 106<sup>f</sup>25. Cependant le stock de fonte Cleveland s'élève toujours aux magasins Connal, il dépasse actuellement 111.000 tonnes.

La situation est aussi tout satisfaisante, dans le Cleveland, pour les fers et aciers manufacturés. Les affaires sont bonnes et nombreuses; dans le Nord de l'Angleterre, les prix sont même augmentés. Les barres de fer ordinaire valent 15<sup>f</sup>625 moins 2 1/2 0/0. Les gros rails d'acier sont à 13<sup>f</sup>75.

## BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 4<sup>er</sup> août : Carvin (action entière), coupon n° 48, brut 80 fr., net : nominative 74 fr. 80, porteur 71 fr. 10. — Carvin (le cinquième), coupon n° 48, brut 16 fr., net : nominative 14 fr. 96, porteur 14 fr. 22.

COUPONS ANNONCÉS. — 15 août : Bruay, 13 fr. 50. — 31 août : Meurchin, 500 fr. — Meurchin (le cinquième), 100 fr. — 30 septembre : Lens, 15 fr. — 15 novembre : Béthune, 75 fr.

## MINES DE LA GRAND'COMBE

### Résultats de l'exercice 1900.

Les résultats obtenus sont très notablement supérieurs à ceux du précédent exercice, en raison de ce que l'amélioration de la situation commerciale, que nous vous signalions l'an dernier, s'est accentuée et nous a permis de renouveler à des prix supérieurs tous ceux de nos marchés qui étaient arrivés à échéance.

En outre, les difficultés accidentelles contre lesquelles nous avons eu à lutter en 1899 ne se sont pas reproduites, tout au moins avec la même intensité, en 1900.

Nous avons eu cependant à subir encore, par suite de pluies torrentielles pendant les quatre derniers mois de l'année, de fortes crues du Gardon, qui nous ont causé des dégâts importants. Mais, grâce à la voie de fortune construite par la C<sup>ie</sup>

P.-L.M. sur l'éboulement même de la montagne du Gouffre, nos diverses exploitations sont restées en communication, et nos expéditions n'ont eu que peu à en souffrir. L'étude du tracé de la voie définitive est terminée, et les propositions de la C<sup>e</sup> des Chemins de fer P.-L.-M. viennent d'être approuvées par l'administration supérieure.

Nos réclamations incessantes, relatives à l'abaissement des tarifs de transport sur Marseille des charbons destinés à la navigation, n'ont encore eu aucun succès. Et cependant, la concurrence étrangère devient, à Marseille, de plus en plus redoutable; les charbons américains y ont fait leur apparition en forts tonnages, et les progrès de l'invasion des charbons anglais augmentent d'une manière continue.

Vers la fin de l'année, la situation commerciale s'est brusquement assombrie, particulièrement à Marseille. Cela est, pour votre Conseil d'administration, un nouveau motif de prudence et un sujet de sollicitude d'autant plus vive que cette ville est un centre naturel important de consommation de nos combustibles, et que, dans tout le reste du Midi, l'industrie en général est en voie de décroissance.

Nous avons profité de la période favorable que nous venons de traverser pour améliorer encore notre situation financière. Vous constaterez que nous avons déjà à notre disposition des sommes élevées, quoique insuffisantes encore, pour parer aux charges croissantes de notre caisse de retraites, et que nous avons pu continuer, sans le moindre embarras de trésorerie, les grands travaux que nous devons effectuer pour asseoir nos exploitations sur des bases solides et durables.

**Production.** — La production de nos diverses exploitations a été de 797.903 tonnes, se décomposant en :

Houille . . . . .	Tonnes.	745.450
Lignite . . . . .		52.453
Ensemble . . . . .	Tonnes.	797.903

Ce chiffre, supérieur de 11.170 tonnes au tonnage extrait en 1899, résulte d'une augmentation de 8.200 tonnes pour la houille et 2.970 tonnes pour les lignites.

Nos ateliers de lavage ont traité 386.219 t. de charbon, soit 9.405 t. de plus qu'en 1899.

La fabrication des agglomérés a été moins active; nos usines ont produit 219.847 t. de briquettes, quantité inférieure de 1.508 t. au chiffre de 221.355 t. accusé par le précédent rapport. Cette diminution porte uniquement sur notre usine de Marseille, ainsi que l'indique le tableau qui suit :

	1900	1899	DIFFÉRENCES EN	
			plus	moins
Usines de la Pise . . . . .	107.423	103.733	3.690	»
Usines de Marseille . . . . .	93.237	102.186	»	8.949
Usines de Port-Saint-Louis . . . . .	19.187	15.436	3.751	»
Total . . . . .	219.847	221.355	7.441	8.949
			— 1.508 t.	

Nos fours à coke ont produit 22.980 t. au lieu de 17.305 t. en 1899.

**Ventes.** — Les expéditions ont atteint un total de 742.879 t., supérieur de 16.748 t. à celui de la précédente année. Ces expéditions se répartissent comme il suit :

	1900	1899	DIFFÉRENCE
	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Houille . . . . .	452.996	440.014	+ 12.982
Coke . . . . .	23.003	17.310	+ 5.693
Agglomérés . . . . .	216.259	222.844	— 6.585
Lignites . . . . .	50.621	45.963	+ 4.658
Total . . . . .	742.879	726.131	+ 16.748

Les tableaux suivants indiquent la proportion des livraisons en 1899 et 1900 entre les principales branches de la consommation.

En ce qui concerne les houilles :

NATURE DES VENTES	Exercice 1900	Prop. o/o	Exercice 1899	Prop. o/o	DIFFÉRENCE
	Tonnes	des ventes	Tonnes	des ventes	Tonnes
Au commerce et à l'industrie . . . . .	355.792	51 40	314.737	46 28	+ 41.055
A la marine et à la navigation . . . . .	145.193	20 97	154.473	22 71	— 9.280
Aux chemins de fer . . . . .	171.150	24 72	191.903	28 21	— 20.753
A l'exportation . . . . .	20.123	2 91	19.055	2 80	+ 1.068
Total des houilles . . . . .	692.258	100 »	680.168	100 »	+ 12.090

En ce qui concerne les lignites :

NATURE DES VENTES	Exercice 1900	Prop. o/o	Exercice 1899	Prop. o/o	DIFFÉRENCE
	Tonnes	des ventes	Tonnes	des ventes	Tonnes
Au commerce et à l'industrie . . . . .	49.806	98 39	45.513	99 02	+ 4.293
A l'exportation . . . . .	315	0 62	»	»	+ 315
A la marine . . . . .	500	0 99	450	0 98	+ 50
Total des lignites . . . . .	50.621	100 »	45.963	100 »	+ 4.658

A l'exportation, les expéditions mentionnées dans les deux précédents tableaux se répartissent comme suit entre les diverses destinations :

DESTINATIONS	1900	1899	Différence
Espagne . . . . .	1.748	1.678	+ 70
Italie . . . . .	»	203	— 203
Suisse . . . . .	18.599	16.371	+ 2.228
Algérie et Tunisie . . . . .	»	»	»
Pays divers . . . . .	91	803	— 712
Totaux . . . . .	20.438	19.055	+ 1.383

Notre exportation, toujours insignifiante, n'a augmenté que dans une très faible proportion.

Bien que l'augmentation de la production n'ait été que de 11.170 tonnes, nos ventes ont été supérieures de 16.748 tonnes à celles de 1899 pour le motif suivant :

Il nous était resté, au 31 décembre 1899, un certain stock de houille provenant des entassements que nous avons dû faire pendant le dernier trimestre, non point faute de commandes, mais parce que le matériel du chemin de fer nous avait fait défaut, et ce stock a été livré au commerce en plus de la production de l'année.

**Travaux d'aménagement.** — Nous avons poursuivi avec activité l'exécution de notre programme de travaux d'aménagement.

Dans la division de la Grand'Combe, nous avons continué le fonçage du second puits d'extraction du Pontil, prolongé la galerie au rocher de la cote 130, à travers tout le faisceau des couches, et commencé l'exploitation du nouvel étage. Le puits d'aérage, pourvu d'un guidage et d'un treuil d'extraction, est devenu l'auxiliaire du puits principal, dont le service était trop chargé. Un treuil à vapeur a été installé à la cote 130, pour desservir de longues descentes qui sont destinées à explorer en profondeur notre gîte dans sa partie Nord-Est. Dans le champ d'exploitation du puits de la Forêt, le puits intérieur a été armé d'un guidage et d'un treuil d'extraction, mû par l'air comprimé : on a commencé, au fond de ce puits, le creusement du grand travers-banc du nouvel étage à la cote 24. Dans la mine Luce-Abilon, nous faisons un très intéressant essai de changement du matériel de roulage trop lourd et trop encombrant de la division de la Grand'Combe. Nous avons mis en service dans cette mine, complètement distincte de celles de la même division,

une benne nouvelle de capacité moitié moindre que notre wagon et de forme différente ; nous sommes jusqu'ici très satisfaits de cet essai.

Dans la division de Trescol, nous avons terminé la préparation d'un nouvel étage au puits de la Fontaine et commencé l'installation d'une recette multiple, qui amplifiera, dans une large mesure, la capacité extractive du puits. Nous avons installé au voisinage de cette recette une pompe Worthington à double expansion, mue par l'air comprimé, munie d'une injection de vapeur dans l'intervalle des deux expansions, et qui suffit à l'épuisement normal. Nous avons continué l'aménagement de la mine Abilon et commencé les dépilages dans la mine Roux. Dans la vallée du Gardon, nous avons installé le chevalement de la machine d'extraction et les chaudières du nouveau puits du Gouffre dont nous avons poursuivi le fonçage au milieu des plus grandes difficultés, à cause de la nature aquifère des terrains traversés. Nous avons aussi installé l'outillage mécanique accessoire, treuil de secours, ventilateur, compresseur, etc., qui, quoique d'une puissance modérée, suffira à sa tâche pendant la période préparatoire et d'exploration. Enfin, dans la plaine de l'Impostaire, nous avons entrepris un sondage pour reconnaître l'existence, l'épaisseur et la profondeur des couches ; ce sondage a rencontré le terrain houiller à la profondeur de 136 mètres.

Dans la division de Champclauson, nous avons complété l'utilisation de la station électrique du Pétassas, par la mise en marche d'un treuil électrique de 125 chevaux, qui assure la suite de l'exploitation dans tout le gîte en vallée et par l'installation de lignes à haute tension (5.000 volts), qui alimenteront la pompe électrique de la Forêt, les ventilateurs électriques du Pontil et celui de Champclauson.

A la Levade, nous avons établi un second atelier d'épuration des chatilles et un crible à secousses pour l'épuration des braisettes insuffisamment dépouillées de menu.

Dans la division de Laval, à la suite du succès continu de nos explorations dans la couche Sans-Nom, nous avons ajourné la suite des recherches de Mercoirol et commencé le muraillement du grand plan incliné qui doit servir plus tard à l'aérage des travaux d'exploitation. Nous avons, en même temps, au Mas Dieu, commencé le fonçage d'un petit puits d'aérage nécessaire à la continuation des recherches aussi bien qu'à l'exploitation des nouvelles ressources reconnues.

Dans la division de Saint-Jean, nous avons commencé l'approfondissement du puits d'extraction et continué avec succès nos recherches de charbon propre à la fabrication du coke, dans la direction de Saint-Ambroix.

Dans notre usine à agglomérés de Marseille, le second groupe de deux générateurs neufs a été installé dans le courant de l'exercice ; le remplacement de la batterie usée est donc entièrement terminé.

Tels sont les principaux travaux d'aménagement exécutés en 1900.

Le total de la dépense correspondante a été de 1.223.004<sup>f</sup> 48. Elle a été payée par le prix de revient pour une somme de 1.118.175<sup>f</sup>. Le solde, également payé dans l'année, a été passé au compte Profits et Pertes.

A la mine de Trets, les travaux de l'installation mécanique et électrique, que nous avons entrepris pour assurer l'exploitation

de cette mine en aval-pendage des travaux actuels, sont terminés et leur fonctionnement nous donne toute satisfaction. La dépense faite en 1900 a été de 64,014<sup>f</sup> 40 et a été entièrement payée par l'abonnement de 0<sup>f</sup> 75 par tonne, en nous laissant encore un reliquat de 31,832<sup>f</sup> 55 pour les travaux de préparation et notamment d'aérage de la zone E qui, au niveau Desfarges, se prolonge beaucoup plus que nous l'espérons. (*A suivre*).

## SOCIÉTÉ HOUILLÈRE D'HAUTRAGE

Rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin : Avant d'aborder notre ordre du jour, permettez-nous, Messieurs, de vous donner un résumé très succinct des résolutions prises par votre Conseil d'administration depuis le début de la Société.

Il s'agissait tout d'abord d'étudier les moyens futurs de la mise en exploitation de notre concession.

Votre Conseil avait à déterminer si l'on devait exploiter la concession avec un seul siège d'exploitation, comportant deux puits, ou si l'on devait envisager l'obligation d'établir deux sièges d'exploitation à deux puits chacun.

Les deux projets étaient également intéressants.

Le premier, consistant à n'établir qu'un siège, réalisait une économie sérieuse, étant donnée la profondeur du terrain aquifère à traverser pour arriver au terrain houiller.

D'un autre côté, la longueur de notre concession devait donner par la suite de telles difficultés d'exploitation par un siège unique, que votre Conseil n'a pas hésité à se prononcer pour l'installation de deux sièges.

Etant bien entendu que l'on commencerait tout d'abord à installer et à outiller un premier siège, le deuxième ne devant être entrepris qu'après la complète mise en exploitation du premier et suivant l'avis de l'assemblée générale qui serait consultée en temps opportun.

Votre Conseil d'administration a donc été amené à déterminer les emplacements des futurs sièges d'exploitation et à étudier la nature des terrains par des sondages.

Ces emplacements ont été choisis, l'un à Tertre et l'autre à Hautrage.

Les négociations pour l'obtention des terrains ont immédiatement commencé : elles ont été laborieuses.

Nous aurions désiré, pour l'état de nos finances, obtenir pour ces terrains des promesses de vente, mais nous avons dû, vu les exigences des propriétaires, nous décider d'accepter l'achat immédiat de deux lots de 2 hectares chacun, l'un à Tertre, l'autre à Hautrage, pour une somme de 30.000 francs, soit une moyenne de 7.500 francs par hectare. On a, de plus, acquis un petit immeuble de 1.800 francs.

Nos statuts n'avaient pas prévu la nécessité où nous pouvions nous trouver d'acquérir des biens immobiliers ; mais dans le but d'éviter tous retards pour les sondages qui devaient, dans l'intérêt de notre Société, être entrepris le plus tôt possible, votre Conseil a pris sur lui d'acheter ces propriétés, se réservant de vous demander d'approuver cette détermination.

Votre Conseil d'administration s'est mis ensuite en rapport avec les maisons les plus connues et les plus sérieuses pour traiter des sondages qui ont été immédiatement entrepris.

*Voir la suite à la page 102.*

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 14 Août pour les valeurs cotées aux Bourses de Lille et de Lyon et au 9 Août pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS ; L, LILLE ; Ly, LYON ; M, MARSEILLE ; B, BRUXELLES.

ACTIONS											
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
<b>CHARBONNAGES</b>											
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.320 ..	1900 brut 50 ..						
72.000	62.240	"	Aniche (240 <sup>e</sup> de denier) ..	800 ..	00-01 net 44 ..						
28.800	28.800	1/28.830	Anzin (centième de denier) ..	-5.510 ..	1900 net 320 ..	20.000	20.000	500 t.p.	Acidries de Firminy ..	Ly 3.000 ..	99-00 200 ..
6.000	5.940	"	Azincourt ..	655 ..	1900 brut 40 ..				— de France ..	P 820 ..	99-00 50 ..
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzy ..	-1.050 ..	99-00 brut 50 ..	40.000	40.000	500 t.p.	— de Longwy ..	P 930 ..	99-00 50 ..
"	"	500	Bouches-du-Rhône ..	M 280 ..	1900 " 6 25 ..	"	"	"	— de St-Etienne ..	Ly 1.615 ..	99-00 90 ..
300.000	300.000	1/300.000	Bruay (100 <sup>e</sup> act. prim.) ..	L 489 ..	99-00 net 20 ..	"	"	"	Alais (Forges) ..	P 320 ..	1900 25 ..
18.000	17.000	1/18.000	Carvin ..	-3.300 ..	99-00 brut 100 ..	13.500	13.500	500 t.p.	Aubrives-Villerupt ..	B 300 ..	96-97 48 80 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Clarence (La) ..	-1.575 ..	1900 brut 70 ..	2.000	2.000	1.000	Biache-St-Waast ..	-3.875 ..	00-01 160 ..
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Campagnac ..	P 1.385 ..	1900 brut 65 ..	1.800	1.800	500	Chasse (Fonderies) ..	Ly 1.360 ..	99-00 70 ..
3.945	"	500 t.p.	Carmaux ..	L 2.000 ..	00-01 brut 130 ..	37.000	37.000	500	Chatillon-Commentry ..	- 995 ..	1900 50 ..
"	"	1/19.725	Carvin (5 <sup>e</sup> act. prim.) ..	L 409 ..	00-01 brut 26 ..	6.000	6.000	500	Chiers (Hauts-Fourneaux) ..	B 395 ..	99-00 net 27 43 ..
10.000	10.000	500 t.p.	Clarence (La) ..	- 640 ..	" " " " ..	"	"	"	Commentry-Fourchamb. ..	Ly 894 ..	1900 50 ..
60.000	60.000	1/60.000	Courrières (30 <sup>e</sup> act. prim.) ..	-2.330 ..	1900 brut 125 ..	"	"	"	Creusot ..	-1.770 ..	98-99 85 ..
22.000	22.000	125 t.p.	Crespin ..	- 122 ..	" " " " ..	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin ..	L 949 ..	1900 brut 37 50 ..
18.220	18.220	200	Douchy ..	-1.120 ..	1900 brut 110 ..	4.800	4.800	250 t.p.	F. Dumont et C <sup>e</sup> ..	B 327 ..	99-00 60 ..
1.800	"	1.000 t.p.	Dourges ..	-24.700 ..	1900 brut 1000 ..	1.200	1.200	500 t.p.	Espérance, à Louvroil ..	B 1.875 ..	00-01 net 192 ..
"	"	1/180.000	Dourges (100 <sup>e</sup> act. prim.) ..	- 230 ..	1900 brut 10 ..	24.000	24.000	500 t.p.	Forges-Aciéries Nord et Est ..	P 1.538 ..	99-00 90 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drocourt ..	-3.200 ..	99-00 " " ..	3.600	3.600	500 t.p.	Forges de Vireux-Molhain ..	B 375 ..	99-00 net 35 ..
2.400	2.400	1/2400	Epinaç ..	- " ..	99-00 52 10 ..	"	"	"	Franche-Comté ..	Ly 200 ..	99-00 25 ..
28.865	28.865	100	Escarpelle (1/5 act. prim.) ..	- 874 ..	99-00 net 30 ..	"	"	"	Horme et Buire (nouv.) ..	- 168 ..	1900 9 ..
3.500	3.500	750 t.p.	Ferfay ..	- 650 ..	99-00 brut 25 ..	"	"	"	La Chalassière ..	- 770 ..	99-00 50 ..
6.000	6.000	500	Ferques ..	- 390 ..	" " " " ..	"	"	"	Marine et Chemins de fer ..	P 1.485 ..	99-00 65 ..
6.000	6.000	500	Flines-les-Raches ..	- 640 ..	" " " " ..	6.000	6.000	500 t.p.	Maubeuge (Hts-Fourneaux) ..	L 790 ..	1900 brut 70 ..
"	"	250 t.p.	Grand-Combe ..	M 1.260 ..	1900 brut 50 ..	18.000	18.000	500	Micheville (Aciéries) ..	B 740 ..	99-00 45 18 ..
300.000	300.000	1/300.000	Haute-Loire ..	P 750 ..	1890 " " ..	2.925	2.925	700 t.p.	Pont-à-Mousson ..	N ..	99-00 100 ..
29.160	29.160	1/29.160	Lens (centième act. prim.) ..	- 559 ..	00-01 net 30 ..	4.250	4.250	1.000	Saulnes ..	B 1.000 ..	1900 net 250 ..
9.000	9.000	500 t.p.	Liévin (1/10 <sup>e</sup> act. prim.) ..	-2.000 ..	99-00 net 65 ..	8.000	8.000	500 t.p.	Villerupt-Laval-Dieu ..	B 462 50 ..	99-00 25 ..
80.000	80.000	1/80.000	Ligny-les-Aire ..	- 500 ..	1900 brut 20 ..				<b>ATELIERS DE CONSTRUCTION</b>		
32.000	32.000	"	Loire ..	Ly 262 50 ..	1900 brut 10 ..				Ateliers de La Madeleine ..	L ..	" " " "
16.000	16.000	"	Marles 70 0/0 (20 <sup>e</sup> act. pr.) ..	L 1.685 ..	1900 brut 133 ..				Cail ..	P 190 ..	" " " "
6.000	6.000	500	— 30 0/0 (20 <sup>e</sup> act. pr.) ..	- 1.588 ..	1900 net 126 ..				Chantiers de la Gironde ..	- 390 ..	1900 30 ..
4.000	"	500 t.p.	Marly ..	- 698 ..	" " " " ..				— de la Loire ..	- 922 ..	99-00 45 ..
"	"	1/20.000	Meurchin ..	-11.605 ..	00-01 brut 900 ..				Dyle et Bacalan ..	B 260 ..	97-98 30 ..
80.000	80.000	1/80.000	— (1/5 act. prim.) ..	- 2.290 ..	90-01 brut 180 ..				Fives-Lille ..	P 420 ..	" " " "
6.000	6.000	500 t.p.	Montrambert ..	L 918 ..	1900 brut 47 ..				Forges de la Méditerranée ..	- 800 ..	1900 35 ..
6.000	6.000	500 t.p.	Ostricourt ..	L 1.275 ..	" " " " ..				Nord de la France ..	B 450 ..	99-00 48 ..
80.000	80.000	1/80.000	Péronnière (La) ..	- 564 ..	1900 brut 28 ..				Levallois-Perret ..	P 60 ..	99-00 15 ..
"	"	100 t.p.	Rive-de-Gier ..	Ly 22 75 ..	" " " " ..				Franco-Belge (matériels) ..	B 394 50 ..	97-98 25 ..
80.000	80.000	1/80.000	Rochebelle ..	- 580 ..	1900 brut 30 ..	15.000	15.000	500	Fonderie Durot-Binauld ..	L 151 50 ..	1900 brut 6 ..
"	"	500	Roche-la-Molière ..	- 1.830 ..	1900 net 85 ..				Chaudronner. Nord France ..	L 520 ..	1900 brut 33 20 ..
80.000	80.000	1/80.000	Saint-Etienne ..	- 472 ..	1900 brut 25 ..						
1.840	1.840	400 t.p.	Saincy-le-Rouvray ..	L 40 ..	96-97 5 ..						
5.000	5.000	500 t.p.	Thivencelles ..	- 360 ..	1876 10 ..	16.000	16.000	500			
4.000	"	1.000 t.p.	Vicoigne-Nœux ..	-22.000 ..	99-00 net 1.000 ..	1.000	1.000	100 t.p.			
"	"	1/80.000	Vicoigne-Nœux (20 <sup>e</sup> act. prim.) ..	-1.100 ..	" " " " ..	2.000	2.000	"			

## REVUE DES COURS

Lille, 14 août. — La fermeté s'est bien maintenue toute la quinzaine en Bourse de Lille. Les transactions ont été nombreuses et faciles et les cours se sont avancés. **Aniche** a progressé de 37 fr. à 800; **Anzin**, très peu offert, gagne d'un seul coup 509 fr., et fait 5510. **Azincourt** bénéficie aussi de 38 fr. à 635. **Bruay** gagne 14 fr. à 489, cette compagnie va payer, le 15 août, un premier dividende de 13 fr. 50 sur l'exercice écoulé, ce qui assure un dividende total d'au moins 27 fr. pour cet exercice, au lieu de 20 fr. pour l'exercice précédent; cela représente un peu plus de 4 fr. par tonne de charbon extraite. **Béthune**, qui s'avance de 165 fr. à 3300, annonce, également pour le 15 novembre, une première répartition de 75 fr. par titre, ce qui assure pour l'exercice écoulé un dividende total de 150 fr. au lieu de 100 l'année dernière; nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois qu'un tel dividende n'exige pour Béthune qu'un prélèvement de 1 fr. 70 par tonne de charbon extraite; on en peut conclure une fois de plus, que, toutes les installations du jour étant maintenant remises à neuf, Béthune peut maintenir ce dividende presque indéfiniment, puisque l'importance de son extraction lui assure, dans les plus mauvaises années qu'on puisse prévoir, un bénéfice net minimum de 2 fr. 50 par tonne; le dividende de Béthune ne peut donc encore que tendre à augmenter, les très mauvaises années étant excessivement rares pour nos grandes compagnies houillères.

**Carvin** a payé un coupon de 80 fr. sur l'entier, ce qui ne l'empêche pas de réaliser une nouvelle avance de 20 fr. à 2000, tandis que le 5<sup>e</sup> est en perte relative de 1 fr., coupon de 16 fr. détaché; la **Clarence** rattrape 40 fr. à 640, **Courrières** bien demandé bénéficie de 102 fr. à 2330, **Crespin** de 2 fr. à 122, **Douchy** de 65 fr. à 1120, **Dourges** de 8 fr. à 230, **Drocourt** de 200 fr. à 3200, **Escarpelle** de 34 fr. à 874, **Ferfay** de 20 fr. à 650.

**Lens** gagne également 19 fr. à 539; cette C<sup>ie</sup> annonce une seconde répartition de 15 fr. pour le solde de son dividende 1900-1901, ce qui fera 30 fr. en tout au lieu de 25 l'année dernière; ce dividende aura donc exigé le débours d'une somme de 9.000.000 fr. représentant un prélèvement de 3 fr. par tonne de charbon extraite par la C<sup>ie</sup>; **Liévin** bénéficie de 50 fr. à 2000, **Ligny-les-Aire**

de 25 fr. à 500, **Marles 70 0/0** de 95 fr. à 1685, **Marles 30 0/0** de 68 fr. à 1588, **Marly** de 28 fr. à 698.

**Meurchin** progresse également de 1390 fr. à 11605 pour l'entier et de 145 fr. à 2290 pour le 5<sup>e</sup>. Au sujet de cette C<sup>ie</sup>, un de nos lecteurs nous écrit pour nous dire que, étant donné la situation financière et les bénéfices de Meurchin, cette affaire devrait être, selon lui, estimée en Bourse à deux tiers de plus qu'elle ne l'est actuellement ce qui porterait le cours de l'action entière vers 18000 à 19000 fr. environ. A ce cours, le dividende 1900-1901 représenterait, en effet, un revenu brut d'environ 5%. La situation de Meurchin est certainement excellente de tous points et, quoi qu'on en dise, cette C<sup>ie</sup> a encore un long et bel avenir devant elle.

Mais notre correspondant oublie quelque chose, c'est que le dividende 1900-1901 exige un bénéfice net minimum de 9 fr. par tonne extraite et que Meurchin est dans l'impossibilité de continuer à réaliser de pareils bénéfices. Dans ces conditions, le cours indiqué par notre correspondant n'est donc nullement justifié et nous sommes bien certain qu'il n'achèterait pas lui-même 18.000 fr. un titre rapportant 900 fr. d'intérêt cette année, mais susceptible de n'en plus donner que 400, à supposer, dans un an ou deux. Tout est là et la lettre de notre correspondant nous prouve une fois de plus qu'on ne voit ou qu'on ne croit que ce que l'on désire.

**Ostricourt**, très peu offert, remonte de 205 fr. à 1275 et le 20<sup>e</sup> **Vicoigne-Nœux** de 60 fr. à 1100 tandis que l'entier perd 400 fr. à 22.000.

Les moins values sont fort rares. Nous ne voyons que **Ferques** qui perd 10 fr. à 390, **Flines** qui recule de 35 fr. à 640 et **Thivencelles** de 15 fr. à 360.

Les valeurs charbonnières du Centre et du Midi ont été également bien défendues. **La Loire** bénéficie de 2 fr. 50 à 262 50, **Montrambert** de 3 fr. à 918, **Rochebelle** de 50 fr. à 580, **Roche-la-Molière** de 15 fr. à 1830, **Saint-Etienne** de 2 fr. à 472. En recul, il n'y a qu'**Albi** qui perd 20 fr. à 1320 et **Carmaux** qui fléchit de 5 fr. seulement à 1385.

Les valeurs métallurgiques ont été aussi plus recherchées et plus fermes.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 12 Août

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
<b>CHARBONNAGES</b>						<b>EXERCICE</b>					
7.000	7.000	1/7.000	Abhoos, à Herstal.....	215 ..	1890 25 ..	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	3.455 ..	1900 600 ..
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau-Presles.....	1.475 ..	99-00 125 ..	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	875 ..	1900 100 ..
9.600	9.600	1/9.600	Amercéeur.....	1.470 ..	99-00 175 ..	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Cœur.....	850 ..	1900 150 ..
21.950	21.950	100	Anderlues.....	950 ..	00-01 90 ..	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	3.275 ..	1900 300 ..
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	370 ..	1900 ..	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	840 ..	99-00 85 ..
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	475 ..	1900 75 ..	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	395 ..	1900 50 ..
4.000	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.	825 ..	1900 100 ..	3.900	3.900	500	Wérister.....	825 ..	99-00 85 ..
9.500	9.000	»	Bonne-Fin.....	615 ..	1900 100 ..	<b>Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries</b>					
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	150 ..	» ..	8.000	8.000	250	Aiseau (forges).....	100 ..	98-99 12 50
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	280 ..	1900 35 ..	2.000	2.000	500	Alliance (forges).....	545 ..	99-00 75 ..
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	350 ..	1900 60 ..	20.000	20.000	500	Angleur (acieries).....	357 50	99-00 150 ..
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.345 ..	1900 150 ..	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux)...	970 ..	99-00 70 ..
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la)...	1.490 ..	1900 150 ..	30.000	30.000	500	Aumetz-la-Paix.....	77 50	99-00 25 ..
12.000	8.426	1/12.000	Couchant du Flénu.....	442 ..	1900 15 ..	15.000	15.000	100	Baume et la Croix.....	90 ..	99-00 15 ..
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.425 ..	1900 250 ..	6.000	6.000	500	Bonehill (Usines).....	313 50	99-00 35 ..
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.	500 ..	00-01 80 ..	2.200	2.200	500	Charleroi (fabrique de fer)...	500 ..	99-00 50 ..
4.400	4.200	1/4.400	Falnuée.....	286 ..	99-00 35 ..	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminoir) priv.	244 ..	99-00 40 ..
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévêque.....	775 ..	1900 150 ..	1.825	1.825	1/1.825	— ord.....	106 ..	99-00 15 ..
4.000	4.000	250	Forte-Taille.....	435 ..	99-00 12 50	15.000	15.000	500	Cokerill.....	2.100 ..	99-00 125 ..
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.025 ..	1900 160 ..	4.000	4.000	250	Drampremy (laminiers)...	245 ..	1899 12 50
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	960 ..	1900 100 ..	15.000	15.000	1/15.000	Espérance-Longdoz ord.	175 ..	99-00 25 ..
7.680	7.680	1/7.680	Grande-Bacnure.....	1.000 ..	99-00 100 ..	4.000	4.000	250	Gilly (forges, us. fond.)...	420 ..	99-00 32 50
4.032	3.798	500	Grand-Buisson.....	1.995 ..	99-00 200 ..	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnée.....	583 ..	99-00 75 ..
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spinois...	379 50	1900 50 ..	4.400	4.400	500	Halanzy (Hauts-Four.)...	450 ..	00-01 35 ..
2.500	2.500	1/2.250	Gde machine à feu Dour...	2.000 ..	99-00 275 ..	2.300	2.300	500	La Louvière (Hauts-Four.)...	220 ..	97-98 20 ..
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	600 ..	1900 100 ..	2.600	2.600	500	Liégeoises (forges et tôl.)...	598 ..	00-01 ..
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	485 ..	1900 30 ..	2.000	2.000	500	Marais (forges).....	700 ..	99-00 80 ..
20.000	20.000	250	Hasard.....	255 ..	1900 40 ..	9.000	9.000	1/9.000	Marcinelle-Couillet.....	260 ..	99-00 25 ..
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	915 ..	1900 125 ..	10.000	10.000	500	Monceau-Saint-Fiacre, cap.	565 ..	99-00 60 ..
15.000	15.000	1/15.000	Horloz.....	840 ..	99-00 90 ..	9.600	9.600	»	— ord.....	430 ..	99-00 60 ..
3.000	3.000	»	Hornu et Wasmes divid.	6.125 ..	1900 1000 ..	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Four.)...	595 ..	99-00 50 ..
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi	185 ..	99-00 20 ..	25.000	25.000	1/25.000	Ougrée-Marihaye.....	960 ..	» ..
9.720	9.720	1/9.720	Houssu.....	312 50	99-00 20 ..	2.000	2.000	500	Phénix à Chatelaineau.....	545 ..	99-00 80 ..
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	788 ..	1900 120 ..	8.000	8.000	1.000	Providence.....	1.860 ..	99-00 250 ..
14.000	14.000	1/14.000	La Haye.....	885 ..	99-00 80 ..	11.000	11.000	100	St-Victor (forges, lam.)...	103 ..	1899 10 ..
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long...	315 ..	1900 40 ..	5.300	5.300	1.000	Sarrebrück (forges de)...	5.900 ..	99-00 700 ..
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	2.900 ..	1900 400 ..	3.000	3.000	500	Sud-Chatelaineau (Hauts-Fourneaux).....	300 ..	1900 30 ..
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	175 ..	» ..	5.006	5.006	1.000	Thy-le-Château.....	250 ..	99-00 18 ..
3.400	3.400	»	— ordinaires.....	48 75	» ..	15.000	15.000	500	Vezin-Aulnoye.....	498 ..	99-00 50 ..
2.274	2.274	500	Maireux et Bas-Bois.....	520 ..	1900 75 ..	<b>ZINC, PLOMB</b>					
5.000	5.000	1/5.000	Marchienne.....	630 ..	1900 100 ..	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	4.620 ..	1900 260 ..
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	1.925 ..	99-00 200 ..	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	257 ..	99-00 20 ..
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	900 ..	99-00 100 ..	3.000	3.000	500	Nebida.....	900 ..	99-00 100 ..
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	10 ..	» ..	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne (1/5e)...	300 ..	1900 ..
2.112	2.112	1/2.112	Minerie.....	370 ..	1900 70 ..	6.000	6.000	200	Prayon.....	486 25	1900 35 ..
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	653 ..	1900 100 ..	2.000	2.000	250	— jouiss.....	302 50	1900 22 ..
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	3.195 ..	1900 400 ..	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne (1/10e act.)	600 ..	1900 45 ..
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	900 ..	99-00 110 ..						
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	1.800 ..	1900 112 50						
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	495 ..	1900 90 ..						
15.000	15.000	1/15.000	Patience-Beaujonc.....	610 ..	00-01 80 ..						
3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	490 ..	1900 60 ..						

REVUE DES COURS

Bruxelles, 12 août. — Les valeurs de charbonnages ont été tout particulièrement favorisées pendant la quinzaine écoulée; elles ont été l'objet d'une bonne demande ranimée par la faiblesse des cours auxquels on était tombé à la suite de la dernière adjudication, et les prix ont progressé souvent dans d'assez fortes proportions.

Aiseau-Presles gagne 25 fr. à 1175, Amercéeur 23 fr. à 1470, Anderlues 25 fr. à 950. Bernissart, très favorisé, bénéficie de 65 fr. à 370. Bois d'Avroy avance de 35 fr. à 475, Bonne-Espérance-Batterie de 25 fr. à 825, Bonne-Fin de 33 fr. à 615, les Chevalières de 120 fr. à 1345, la Concorde de 45 fr. à 1190, Fontaine-Lévêque de 60 fr. à 775, Gosson-Lagasse de 25 fr. à 1025. Gouffre progresse de 60 fr. à 960, Grand-Buisson de 135 fr. à 1995, Grande machine à feu de 170 fr. à 2000, Grand-Mambourg de 15 fr. à 600, Herve-Vergifosse de 15 fr. à 915, Hornu-et-Wasmes de 38 fr. à 6125, La Haye de 40 fr. à 835.

Levant du Flénu bénéficie de 200 fr. à 2900, Marchienne de 30 fr. à 630, Mariemont de 75 fr. à 1925, Masses-Diarbois de 77 fr. 50 à 900, Monceau-Fontaine de 70 fr. à 3195, Noël-Sart-Culpart de 50 fr. à 900. Nord de Charleroi de 50 fr. à 1800, Produits-au-Flénu de 125 fr.

à 3455, Réunis de Charleroi de 55 fr. à 875, Rieu-du-Cœur de 85 fr. à 850, Wérister de 15 fr. à 825. Espérance-Bonne-Fortune a payé 80 fr. de dividende le 2 août et ne recule que de 65 fr. à 500; Patience-Beaujonc, qui a également payé 80 fr., en perd 90 à 610.

Les valeurs métallurgiques n'ont pas participé à l'envolée du groupe précédent; au contraire, elles ont été délaissées et le peu d'affaires auxquelles elles ont donné lieu a provoqué un mouvement en arrière des cours. Angleur recule de 12 fr. 50 à 537 50, Athus de 17 fr. à 970, Cokerill de 40 fr. à 2100, Grivegnée de 39 fr. 50 à 583, ex-coupon de 40 fr. Les Tôleries liégeoises perdent 52 fr. à 598, Marcinelle-Couillet 10 fr. à 260, Providence 140 fr. à 1860, Sarrebrück 1.610 fr. à 5900. Ougrée-Marihaye, qui a détaché un coupon de 70 fr., dividende 1900-1901, n'en perd que 60 fr. à 960.

Un peu plus de fermeté également sur les zincs. L'Asturienne fléchit de 65 fr. à 4620, Prayon de 14 fr. à 486 25. Vieille-Montagne, mieux soutenue, ne baisse que de 4 fr. à 600, tandis que Nouvelle-Montagne regagne 10 fr. à 300.

La dépense de ces travaux importants devant dépasser de beaucoup nos ressources pécuniaires disponibles, et toujours pour les mêmes raisons, afin de ne pas entraver ni suspendre des travaux indispensables dans l'intérêt de notre Société, votre Conseil n'a pas hésité à faire ouvrir à la banque, sous sa responsabilité personnelle, un crédit de cent mille francs, permettant de faire face aux travaux entrepris. Il vous demande d'approuver sans réserve cet acte d'administration posé dans l'intérêt de la Société, de lui en donner décharge pure et simple et de l'autoriser à faire passer ladite ouverture de crédit du compte « administrateurs » au compte de la Société.

A cette occasion, nous pensons qu'il est utile de vous faire connaître que, devant la situation financière de notre Société, le Conseil a réservé jusqu'après l'émission de toucher les émoluments qui lui avaient été votés par l'assemblée générale du 31 mai 1900.

Pour terminer, le Conseil a le plaisir de vous faire part que le terrain houiller vient d'être découvert à Tertre à la profondeur de 338 mètres et à Hautrage à 302 mètres.

Ces sondages avaient été entrepris pour reconnaître les terrains surmontant le terrain houiller et préparer l'étude de l'enfoncement des puits.

En présence des résultats ci-dessus, le Conseil se propose de reconnaître par le sondage n° 2 d'Hautrage une portion du terrain houiller et d'arrêter le sondage n° 1.

Après la lecture du rapport, l'assemblée en vote à l'unanimité les conclusions. En conséquence, l'assemblée ratifie les acquisitions d'immeubles faites par la Société ainsi que les dépenses

nécessaires pour les travaux de sondages et autres s'élevant ensemble à ce jour à une somme de 157.280 fr. 55 et que le Conseil d'administration a garantie personnellement à la Banque de Dépôts et de Crédit, à concurrence d'une somme de 100.000 francs.

L'assemblée approuve ces opérations et en donne décharge aux Administrateurs en les remerciant du dévouement dont ils ont fait preuve envers la Société.

Le compte personnel sera transféré à partir de ce jour à la Société et liquidé au moyen de l'émission.

L'assemblée prend également note que les Administrateurs n'ont touché jusqu'à présent aucune indemnité reconnue par l'assemblée générale du 31 mai 1900 et dont la liquidation sera faite par l'émission future.

Le Président aborde la 2<sup>me</sup> partie de la 1<sup>re</sup> question de l'ordre du jour: Exposé de la situation financière au 25 juin 1901. M. Chaudron lit les différents postes de la balance.

Après quelques explications, les comptes sont adoptés à l'unanimité.

La 2<sup>me</sup> question est l'augmentation du capital.

Le Président dit à l'assemblée que la réussite du sondage crée une situation nouvelle et qu'il est nécessaire de penser actuellement à mettre à fruit la concession; l'augmentation du capital s'impose donc. L'assemblée est unanime à le constater et vote cette augmentation, sauf à convoquer ultérieurement une nouvelle assemblée générale extraordinaire pour pourvoir aux voies et moyens de cette augmentation de capital.

La 3<sup>me</sup> question à l'ordre du jour porte: Divers. Aucune proposition n'a été faite pour être placée sous cette rubrique.

## MINES & MÉTALLURGIE

### Principaux Fournisseurs & Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

**Accumulateurs électriques**  
C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, rue Oberlin, Nancy (V. A.).

**Appareils de levage**  
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

**Appareils photographiques**  
L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvree, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).

**Appareils pour mines**  
C<sup>ie</sup> FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.).

**Ascenseurs et Monte-Charges**  
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.).  
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

**Banques**  
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.).

**Câbles de mines**  
A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).  
VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Auby, par Flers-en-Escrebieux (Nord).  
PELON et ROGER, 76, av. de la République, Paris. (V. A.).

**Calorifuges**  
L. MAHIEU et fils, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).  
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

**Canalisations d'eau**  
A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

**Chaudronnerie**  
P. VILLETTE, 39, rue de Wazemmes, Lille.  
Ad. BAVAY, à Marly (Nord).

**Chauffage**  
V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**Ciment armé de métal déployé**  
Auguste FRÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

**Compresseurs d'air**  
MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord).  
DUJARDIN et C<sup>ie</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

**Compteurs à eau**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

**Concasseurs et Criblages**  
P. ALBIO, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.).  
E. COPPÉE, 71, boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

**Condenseurs**  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

**Constructions métalliques**  
ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).

E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille (V. A.).  
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES D'ONNAING. (V. A.).  
H. DEGRYSE, 14, rue Frémy, à Fives-Lille. (V. A.).

**COTON MÈCHE** et LAMPES À FEU NU et de tous systèmes pour les MINES DE HOUILLE  
A. LEBORGNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

**Courrois**  
N. FLINOIS et L. COLMANT, à Lille et à Tournai (V. A.).

**Déchets de coton (Nettoyage de machines)**  
A. LEBORGNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord)

**Électricité (construction)**  
SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.).  
SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faidherbe. (V. A.).

H. CORRION et J. DENISSEL, 73, rue du Nouveau-Monde, Roubaix. (V. A.).  
C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, r. Oberlin, Nancy. (V. A.).  
J.-A. GENTEUR, 77, rue Charlot, Paris.

C<sup>ie</sup> D'ÉLECTRICITÉ DE CREIL, 27-29, rue de Châteaudun, Paris (V. A.).  
LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE, 99, rue de Crimée, Paris (V. A.).  
SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS WESTINGHOUSE, 45, rue de l'Arcade, Paris (V. A.).

**Épuration des eaux industrielles**  
ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).  
L. MAHIEU et FILS, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).  
Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

**Élévateurs**  
BAGSHAWE aîné, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).

**Émeri (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)**  
V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

**Feuillards galvanisés**  
Ad. BAVAY, à Marly (Nord).

**Fers et Aciers**  
HAUTS-FOURNEAUX, FORGES ET ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain (Nord).  
Sté ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).  
Auguste FRÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

**Fonçage de puits**  
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).

**Fontes moulées**  
WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).  
FONDERIES DUROT-BINAULT, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille. (V. A.).  
BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).  
A. PIAT et ses fils, Paris. Succursale: 59, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.).  
E. GUÉRIN et C<sup>ie</sup>, rue Giroud, à Douai. (V. A.).

**Fontes d'acier**  
FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.).  
LAMOURETTE FRÈRES, à Tourcoing (Nord). (V. A.).

**Fournitures photographiques**  
L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvree, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).



**Forages et Sondages**

J.-B. VIDELAINE, 134, r. de Denain, Roubaix. (V. A.).  
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FORAGE ET DE RECHERCHES  
MINIÈRES, 14, rue de la Victoire, Paris. (V. A.).

**Galvanisation**

Ad. BAVAT, à Marly (Nord).

**Gazogènes**

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3,  
place Rihour, Lille. (V. A.).

**Générateurs**

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-  
lez-Lille (Nord). (V. A.).  
CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).  
(V. A.).  
ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-  
LILLE (Nord).  
F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
MARIOLE-PRINGUET et fils, à St-Quentin (Aisne). (V. A.).  
DELAUNAY, BELLEVILLE et C<sup>e</sup>, St-Denis-s-Seine. (V. A.).  
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.).

**Graisses et Graisseurs**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille. (V. A.).

**Huiles et Graisses industrielles**

Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé  
(près Paris). (V. A.).

**Ingénieurs-Architectes**

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

**Injecteurs**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille. (V. A.).

**Lampes de sûreté pour Mineurs**

COSSET-DUBRULLE, fils, 43, rue Turgot, Lille.

**Locomotives**

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).

**Machines-outils et de précision**

DESTOMBES, LANGLOIS et C<sup>e</sup>, à Roubaix (Nord). (V. A.).

**Matériel de mines**

Romain SARTIAUX, Etablissements métallurgiques,  
Hénin-Liétard (Pas-de-Calais.)  
A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).  
MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Câteau, Cambrai (Nord).  
LEPILLIEZ FRÈRES et J. TORREZ, avenue du Quesnoy,  
Valenciennes. (V. A.).  
NICOLAS et TRIQUET, à Lillers (Pas-de-Calais).

**Machines à vapeur**

DUJARDIN et C<sup>e</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).  
C<sup>e</sup> de FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).  
CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille  
(Nord). (V. A.).  
E. MAILLET et C<sup>e</sup>, à Anzin (Nord). (V. A.).  
E. FOURLINNIE, 83-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
C<sup>e</sup> FRANCO-AMÉRICAINNE, Lesquin-l-Lille (Nord). (V. A.).  
MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Câteau, Cambrai (Nord).  
R. GANDRILLE, (Machines à soupapes Sulzer), 72, rue  
Mirabeau, Fives-Lille. (V. A.).  
L. FRANÇIN et C<sup>e</sup>, à Tourcoing (Nord). (V. A.).  
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.).

**Matériel industriel**

DESPREZ, PAQUET, SAVARY et VINCENT, à Douai (Nord).  
(V. A.).

**Mécanique de précision**

LAURENT et ICARD, 12, rue Saint-Gilles, Paris (V. A.).

**Moteurs à gaz**

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, rue  
de Paris, 60 bis, Lille.

**Ordres de Bourse**

CRÉDIT LYONNAIS, 28, r. Nationale, Lille (Nord). (V. A.).  
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale,  
Lille. (V. A.).  
SCHNERB, FAVIER et C<sup>e</sup>, 3, Grande-Place, Lille (Nord).  
CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

**Outils (petit)**

LAURENT et ICARD, 12, rue Saint-Gilles, Paris. (V. A.).

**Perforatrices**

C. BORNET, 10, rue St-Ferdinand, Paris (V. A.)  
A. et J. FRANÇOIS, 14 bis, rue de l'Université, Douai  
(Nord).

**Photographie industrielle**

A.-C. DELPIERRE, 15, square Jussieu, à Lille. (V. A.).

**Pompes centrifuges et autres**

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue  
Lafayette, Paris. (V. A.).  
WAUQUIER et C<sup>e</sup>, constructeurs, 69, rue de Wa-  
zemmes, Lille (V. A.).

**Presses à briquettes**

Th. DUPUY et FILS, 22, r. des Petits-Hôtels, Paris (V. A.).

**Raccords pour tuyauterie**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS  
POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.).

**Rails**

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

**Réfrigérant**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue  
Lafayette, Paris. (V. A.).  
V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**Régulateurs de Machines**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, à Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille (V. A.).

**Robinetterie**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, à Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille (V. A.).  
SCHAEFFER et BUDENBERG, 108 bis, rue de Paris,  
Lille. (V. A.).

**Transmissions**

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (V. A.).  
E. FOURLINNIE, 83-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
A. PIAT et SES FILS, Paris. Succurs<sup>le</sup> : 59, Fosse-aux-  
Chênes, Roubaix (V. A.).

**Transporteurs**

A. PIAT et SES FILS, Paris. Succurs<sup>le</sup> : 59, Fosse-aux-  
Chênes, Roubaix (V. A.).  
BAGSHAVE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).  
H. LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé, près  
Paris (V. A.).

**TOLES GALVANISÉES ET TOLES ONDULÉES GALVANISÉES**

Ad. BAVAT, à Marly (Nord).

**Treuil**

MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Câteau, Cambrai (Nord).  
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (V. A.).

**Tubes et Tuyaux en fer ou acier**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS  
POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.).  
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard  
des Ecoles, Lille (V. A.).

**Tuiles mécaniques**

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (P.-de-C.).  
TUILERIE MÉCANIQUE DE ST-MOMELIN, par Watten (Nord)  
(V. A.).

**Tuyauterie de fonte**

CAVALLIER, 14, place Cormontaigne (ing<sup>o</sup> Pont-à-Mous.)  
HAUTS-FOURNEAUX et FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON  
(Meurthe-et-Moselle).

**Ventilation**

V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**INFORMATIONS DIVERSES**

**BELGIQUE**

**Charbonnages de Haine-Saint-Pierre et la Hestre**

A LA HESTRE-LEZ-MARIEMONT

RÉSUMÉ DU BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 1900, 1899 ET 1898 :

ACTIF	1900	1899	1898
Immobilisé . . . . . fr.	2.855.750	3.112.775	3.128.625
Réalisable : magasins . . . . .	163.919	160.761	73.770
— débiteurs . . . . .	842.540	363.510	372.977
Disponible : caissé et portefeuille.	273.682	322.709	289.041
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>4.135.891</b>	<b>3.959.755</b>	<b>3.864.413</b>
<b>PASSIF</b>			
Non exigible : capital . . . . . fr.	3.000.000	3.000.000	3.000.000
— réserves . . . . .	400.000	400.000	400.000
Exigible à terme : créditeurs . . .	146.822	433.830	403.576
Bénéfices . . . . .	589.069	125.925	60.837
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>4.135.891</b>	<b>3.959.755</b>	<b>3.864.413</b>
Dividende par action . . . . .	30	"	"

**ADJUDICATIONS ANNONCÉES**

**France**

22 AOUT. — Paris. Fourniture aux chemins de fer de l'État : 1<sup>o</sup> de 1.520  
corps de bouillottes à livrer en 15 mois ; 2<sup>o</sup> d'environ 48.000 kil. de  
pointes en fer à tête plate et 2.000 kil. de pointes diverses ; 3<sup>o</sup> de 200 t.

**Belgique**

21 AOUT. — Bruxelles. Fourniture au Ministère de la Guerre de  
houille et de briquettes d'agglomérés de houille nécessaires en 1902  
à divers services de l'armée.

## RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

## France

- 20 JUILLET. — Tourcoing. — Fourniture, en 6 lots égaux, de 10.200 t. de tout-venant à gaz, analogue à celui fourni à la Cie Parisienne du Gaz, les livraisons devant être faites à l'usine municipale du gaz de Tourcoing, du 1<sup>er</sup> août 1901 au 31 janvier 1902. Prix de base 20 fr. la tonne. Adjudicataires : Mines de Liévin 2 lots à 8.70 % de rabais, soit à 18 fr. 26 la tonne; Mines de Lens 2 lots à 8.75 % de rabais, soit à 18 fr. 25 la tonne; Mines de Béthune 2 lots à 9 fr. 55 % de rabais soit à 18 fr. 09 la tonne.
- 27 JUILLET. — Paris. — Fourniture à la Direction des Beaux-Arts de : 1<sup>o</sup> 688 t. de charbon de terre et 39 t. d'anhracite. Adjudicataire M. Pentray, 120, quai Jemmapes, Paris, à 38 fr. 80 la tonne de houille et 51 fr. la tonne d'anhracite; 2<sup>o</sup> 334 t. de charbon de terre, 6 t. d'anhracite, 90 hectolitres de coke. Adjudicataire M. Pentray, à 42 fr., 48 fr. et 1 fr. 90; 3<sup>o</sup> 315 t. de briquettes. Adjudicataire M. Pentray, à 36 fr. 50.
- Du 1<sup>er</sup> AOUT. — Paris. — Chemins de fer de l'État. Vente de vieilles matières : 1<sup>er</sup> lot, rails et coupons de rails en fer type C, 125.000 kilos. Adjudicataire M. H. Lehman, à 8 fr. 06 les 100 kilos.; 2<sup>me</sup> lot, rails et coupons de rails en fer, types divers autres que le type C, 100.000 kilos. Adjudicataire M. H. Lehmann, à 8 fr. 46; 3<sup>me</sup> lot, rails et coupons de rails en fer, types divers autres que le type C, 100.000 kilos. Adjudicataire M. H. Lehmann, à 7 fr. 96; 4<sup>me</sup> lot, rails et coupons de rails en fer, types divers autres que le type C, 100.000 kilos. Adjudicataires MM. L. Lehmann et C<sup>ie</sup>, à 7 fr. 98; 5<sup>me</sup> lot, rails et coupons de rails en fer, types divers autres que le type C, 100.000 kilos. Adjudicataires MM. L. Lehmann, à 7 fr. 94; 6<sup>me</sup> lot, rails et coupons de rails en acier, types divers autres que le type C, 50.000 kilos. Adjudicataire Forges et Aciéries de Trignac, à 7 fr. 25; 7<sup>me</sup> lot, vieux fers, tirefonds, boulons, éclisses cassées et pièces d'appareils, 115.000 kilos. Adjudicataire Forges et Aciéries de France, à 6 fr. 25; 8<sup>me</sup> lot, vieux fers, tirefonds, boulons, éclisses cassées et pièces d'appareils, 115.000 kilos. Adjudicataire Forges et Aciéries de France, à 6 fr. 50; 9<sup>me</sup> lot, fil de fer, 5.000 kilos. Adjudicataire M. Henria, à 7 fr. 93; 10<sup>me</sup> lot, vieil acier, coins, boulons, tirefonds, traverses et pièces d'appareils, 115.000 kilos. Adjudicataire Forges et Aciéries de Trignac, à 6 fr. 25; 11<sup>me</sup> lot, fil d'acier, 1.000 kilos. Adjudicataire Fonderies d'Hautmont, à 5 fr. 06; 12<sup>me</sup> et 13<sup>me</sup> lots, vieilles éclisses en fer (éclisses entières), chacun 130.000 kilos. Adjudicataire Société de la fabrique de fer de Maubeuge, à 8 fr. 77; 14<sup>me</sup> lot, vieilles fontes, plaques, tuyaux et pièces d'appareils, 400.000 kilos. Adjudicataire M. Niboulliés, à 7 fr. 60; 15<sup>me</sup> lot, essieux de machines, tenders et wagons en fer, 5.394 kilos. Adjudicataire M. Henria, à 10 fr. 41; 16<sup>me</sup> lot, bandages de roues en fer, 2.400 kilos. Adjudicataire M. Chazal, à 7 fr.; 17<sup>me</sup> lot, tournure de fonte, 4.090 kilos. Adjudicataire M. Chazaud-Montel, à 3 fr. 40; 18<sup>me</sup> lot, tournure de fer, 8.800 kilos. Adjudicataire M. Piron, à 4 fr. 25; 19<sup>me</sup> lot, tournure de cuivre jaune, 365 kilos. Adjudicataire M. Borderie, à 101 fr. 42; 20<sup>me</sup> lot, tournure de cuivre rouge, 5.900 kilos. Adjudicataire M. Desmazures, à 164 fr. 01; 21<sup>me</sup> lot, tournure de bronze, 9.745 kilos. Adjudicataires MM. Cheylus frères, à 146 fr. 77; 22<sup>me</sup> lot, tournure de bronze mélangée de métal blanc, 740 kilos. Adjudicataire Comptoir des vieux métaux,

à 121 fr. 82; 23<sup>me</sup> lot, fonte grise (gros blocs) composée de cylindres de machines, 3.535 kilos. Adjudicataire M. Allard aîné, à 8 fr. 50; 24<sup>me</sup> lot, fonte brûlée, 3.575 kilos. Adjudicataire M. Allard aîné, à 5 fr.; 25<sup>me</sup> lot, plomb, 290 kilos. Adjudicataire M<sup>me</sup> veuve Serre, à 31 fr. 51; 26<sup>me</sup> lot, cuivre rouge riblons, 12.875 kilos. Adjudicataire MM. Cheylus frères, à 166 fr. 98; 27<sup>me</sup> lot, cuivre rouge riblons, 12.875 kilos. Adjudicataires MM. Cheylus frères, à 167 fr. 96; 28<sup>me</sup> lot, cuivre rouge (couvertures et débris), 1.160 kilos. Adjudicataires MM. Cheylus frères, à 152 fr. 61; 29<sup>me</sup> lot, cuivre jaune riblons, 12.630 kilos. Adjudicataire Mines et Fonderies de Pontgibaud, à 116 fr. 50; 30<sup>me</sup> lot, cuivre jaune (vieux tubes), 11.225 kilos. Adjudicataire M. Bénédict, à 124 fr. 85; 31<sup>me</sup> lot, cuivre jaune (vieux tubes), 11.225 kilos. Adjudicataire MM. Lafontaine frères, à 124 fr. 68; 32<sup>me</sup> lot, bronze, 9.170 kilos. Adjudicataires MM. Cheylus frères, à 150 fr. 71; 33<sup>me</sup> lot, bronze, 9.170 kilos. Adjudicataires MM. Cheylus frères, à 148 fr. 66; 34<sup>me</sup> lot, zinc (vieilles couvertures), 6.644 kilos. Adjudicataire Société des laminaires de l'Est, à 34 fr.; 37<sup>me</sup> lot, acier de limes, 880 kilos. Adjudicataire M. Chaumeil, à 10 fr. 53; 38<sup>me</sup> lot, acier fondu au creuset (outils brisés), 435 kilos. Adjudicataire M. Chaumeil, à 7 fr. 83.

## Convocations d'Actionnaires

31 août. — Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle). — Aciéries de Longwy.

## MATÉRIEL A VENDRE

**ÉLÉVATION D'EAU** par l'air comprimé, système Pohlé; **TRANSPORTEUR** Goodwins et Defays; pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

**A** vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1<sup>res</sup> marques. Echange. M. Dorez, ing<sup>r</sup> à Roubaix. (17)

**UNE MACHINE** horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours. Construction Biérix et C<sup>ie</sup>, à Saint-Etienne.

**UNE DYNAMO**, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.

**UNE DYNAMO**, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.

(Machines à courant continu excitées en dérivation).

**UNE LOCOMOTIVE-TENDER** à voie normale, de 33 tonnes à vide; 3 essieux couplés et 1 essieu radial.

S'adresser à M. F. Thébaud, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

## Suite du Bulletin Commercial (France)

## PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux. . . . .	48 »
Zinc laminé. . . . .	60 »
Cuivre rouge laminé. . . . .	245 »
— en tuyaux sans soudure. . . . .	275 »
— en fils. . . . .	270 »

## SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Kœchlin et C<sup>ie</sup>  
(USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD :

## DE LORIOU & FINET

INGÉNIEURS

Bureaux : 17, Rue Faidherbe, LILLE  
Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

## APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

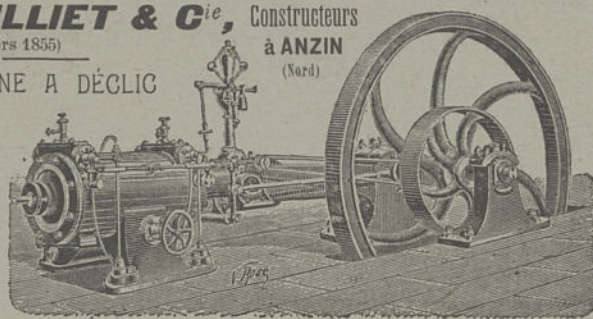
Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

(37)

**MAILLIET & C<sup>ie</sup>**, Constructeurs  
(Angers 1855) à ANZIN (Nord)

MACHINE A DÉGLIC



Machines condensation { 50 CHEV. | 80 CHEV. | 120 CHEV. | 150 CHEV. | 200 CHEV. | 300 CHEV.  
11,500 fr. | 14,000 fr. | 18,500 fr. | 22,500 fr. | 25,000 fr. | 33,000 fr.

Le montage, dirigé par un de nos ouvriers, coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines. Les forces en chevaux sont complètes avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course. La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

**Ferdinand THÉBAULT**

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminoirs, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

**GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER**

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

**MATÉRIEL D'OCCASION**

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

**Tuilerie Mécanique**

DE

**SAINT-MOMELIN**

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TÉLÉPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

\*\*\*\*\*

ADMINISTRATION ET BUREAUX

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

**TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES**

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Pannes, Carreaux

**TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT**

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

**C. BORNET, INGÉNIEUR**

10, Rue St-Ferdinand, PARIS

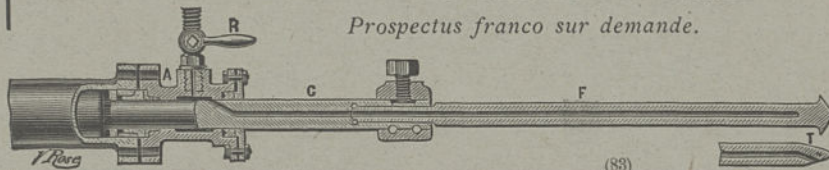
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900: MÉDAILLE D'OR

**PERFORATRICES ÉLECTRIQUES à rotation et à percussion**

PERFORATEURS à bras et à air comprimé

INJECTION D'EAU PAR FLEURETS CREUX DOUBLANT LA VITESSE DU FORAGE

Prospectus franco sur demande.



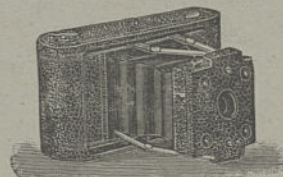
**PHOTO-COMPTOIR DU NORD**

**L. Mairesse**

ROUBAIX

LILLE

39bis, rue Pauvree | 6, rue des Ponts-de-Comines



CENTRALISATION DE TOUTES LES

**FOURNITURES GÉNÉRALES  
POUR LA PHOTOGRAPHIE**

← Devis sur demande → (43)

**ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS**

avec chaînes Simplex

SYSTÈME BAGSHAWE

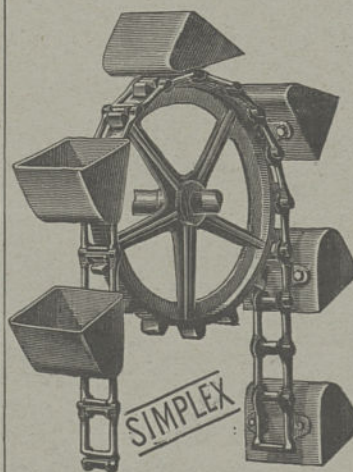
Brevetée S. G. D. G.

GOGETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

**APPAREILS**

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX



Marque déposée

**C<sup>ie</sup> des Chaînes Simplex**

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

(17)



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA  
Fabrication des RACCORDS EN FER FORGÉ pour Tubes en fer

**J. LECAT, G. BOUTRY, P. LOUIS & C<sup>ie</sup>**  
WATTRELOS (Nord), près Roubaix

PIÈCES SPÉCIALES SUR MODÈLES, POUR COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER  
Mines et autres industries

(61)

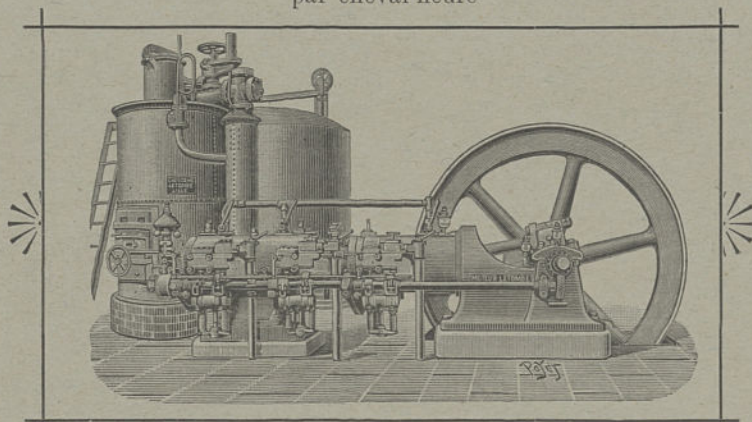
SOCIÉTÉ A<sup>ME</sup> DES BREVETS & MOTEURS LETOMBE E.C.P.

Capital: 1.000.000 de fr.

Siège social: 21, Rue de Londres, PARIS  
C<sup>ie</sup> DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

**Moteurs et Gazogènes LETOMBE**

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON  
par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Moteurs à gaz de ville: **Grand Prix**

Moteurs et Gazogènes à gaz pauvre: **Grand Prix**

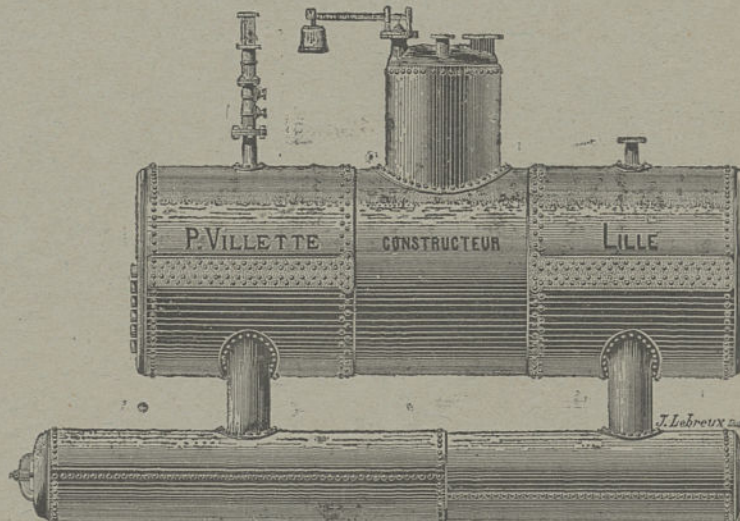
Bureaux: 60 bis, Rue de Paris, LILLE

(29)

**Chaudronnerie**

FER & ACIER

GÉNÉRATEURS de tous systèmes

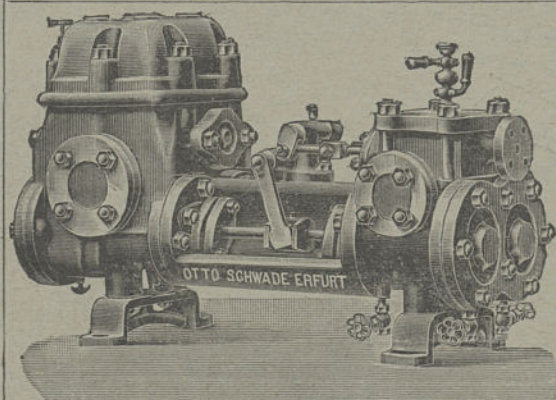


**P. VILLETTE**

39, Rue de Wazemmes, 39

LILLE

(82)



**Pompes à Vapeur "AUTOMAT"**

**OTTO SCHWADE & C<sup>ie</sup>**

Constructeurs

ERFURT (ALLEMAGNE)

Spécialité: Pompes à vapeur "AUTOMAT" à quadruple action, verticales ou horizontales, disposées pour toutes les conditions de fonctionnement et tous les genres d'industrie.

Représentant: Ingénieur **G. BOLT**, 47, Rue Kléber, NANCY

(86)